



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2025-108

Conseil municipal du 6 octobre 2025

Le **Lundi Six Octobre Deux Mil Vingt Cinq à Dix Neuf Heures**, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Rémy ORHON, Maire d'Ancenis-Saint-Géréon.

Présents : Rémy ORHON, Mireille LOIRAT, Gilles RAMBAULT, Myriam RIALET, Bruno DE KERGOMMEAUX, Laure CADOREL, André-Jean VIEAU, Mélanie COTTINEAU, Renan KERVADEC, Marine MOUTEL-COCHAIS, Sébastien PRODHOMME (arrivé à 19h08), Monique GOISET, Anthony MORTIER, Johanna HALLER, Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Sylvie ONILLON, Bruno FOUCHER, Carine MATHIEU, Fabrice CERISIER, Isabelle BOURSE (arrivée à 19h15), Patrice GOUDE, Vivien BRANCHEREAU, Régis ROUSSEAU, Julie AUBRY, Camille FRESNEAU, Olivier BINET, Cécile BERNARDONI, Nicolas RAYMOND et Nabil ZEROUAL conseillers municipaux.

Absent(e)s :

Excusée(s) : Florent CAILLET, Fanny LE JALLE, Katharina THOMAS, Séverine LENOBLE, Sarah ROUSSEAU

Pouvoirs : Florent CAILLET à Mireille LOIRAT, Fanny LE JALLE à Patrice GOUDE, Katharina THOMAS à Myriam RIALET, Séverine LENOBLE à Camille FRESNEAU, Sarah ROUSSEAU à Cécile BERNARDONI

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents ou représentés : 35
Date de la convocation : 30 septembre 2025
Date de la publication : 8 octobre 2025

2025-108 AFFAIRES GENERALES – COMPA – RAPPORT D'ACTIVITES ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2024

Rapporteur : Rémy ORHON

L'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales impose à tout établissement public de coopération intercommunale d'adresser chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique.

Le rapport d'activités, qui a été transmis avec la convocation, a pour objet de dresser dans un souci de transparence et de lisibilité un bilan annuel d'activité de la communauté de communes, ventilée par grands domaines de compétences.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-39 ;

VU le rapport d'activités daté du 26 août 2025 fourni par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis ;

VU les comptes administratifs 2024 de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis adressés à l'ensemble des conseillers municipaux le 5 septembre 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

PREND ACTE du rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis.

Pour extrait,
Le Maire,
Rémy ORHON



Les secrétaires de séance,
Bruno FOUCHER

Cécile BERNARDONI

Nabil ZEROUAL



Publication sur le site internet le :

07 OCT. 2025

Transmission au contrôle de légalité le :

Cet acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.

Ancenis-Saint-Géréon
 Couffé
 Ingrandes-Le-Fresne-sur-Loire
 Joué-sur-Erdre
 La Roche-Blanche
 Le Cellier
 Le Pin
 Ligné
 Loireauxence
 Mésanger
 Montrelais
 Mouzeil
 Oudon
 Pannecé
 Pouillé-les-Côteaux
 Riaillé
 Teillé
 Trans-sur-Erdre
 Vair-sur-Loire
 Vallons-de-l'Erdre



ÉDITO



Jean-Pierre BELLEIL

Président de la Communauté
de communes
du Pays d'Ancenis (COMPA)

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis s'engage pour les habitants du territoire

Ce rapport, édité tous les ans, vous détaille les chiffres et faits marquants de l'année écoulée. Il met en lumière les actions menées par les élu(e)s communautaires et les services de la COMPA.

Le rapport d'activités est basé sur le cadre de référence pour les projets territoriaux. Couplé au rapport de développement durable, les domaines d'actions y sont détaillés en fonction des finalités en matière de protection, de préservation, d'épanouissement, de cohésion et de responsabilité.

2024, placée sous le signe de l'engagement

Si l'année 2024 a vu des bouleversements au plan national, la COMPA, de son côté, s'est inscrite dans une dynamique de stabilité locale en privilégiant les actions qui accompagnent les habitants et les entreprises au quotidien.

Cette année a également été marquée par les Jeux et le passage du Relais de la Flamme Olympique en Pays d'Ancenis. Ce moment unique aura été à l'image de notre territoire : solidaire, enthousiaste et plein de ressources.

Enfin, je tiens à remercier Maurice Perrion, Président de la COMPA jusqu'en octobre 2024, pour son engagement sincère et énergique au service du Pays d'Ancenis.

Découvrez dans ce rapport l'ensemble des actions concrètes menées en 2024 avec les acteurs de notre territoire.

Contexte

Présentation du territoire de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis

Éléments de méthode

Organisation et pilotage de la COMPA

Projet de Territoire

Conseil de Développement

Politiques publiques selon les finalités du développement durable

Lutte contre le changement climatique

- Transition énergétique
- Mobilités
- Rénovation énergétique du parc de logements privés

Préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent

- Milieux aquatiques
- Assainissement

Epanouissement de tous les êtres humains

- Transports scolaires
- Habitat : aides à la production de logements
- Animation économique : services aux entreprises
- Enfance-jeunesse
- Culture
- Sport
- Communication
- Système d'Information Géographique (SIG)

p.4 **Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations** p.27

- Réseau Mobilité
- Habitat indigne et dégradé
- Accueil et habitat des gens du voyage
- Animation économique : emploi
- Développement numérique
- Santé-Prévention
- Solidarité territoriale

p.5 **Fondation des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables** p.35

- Zones d'activités économiques
- Animation économique : filières, mode de production, évolution, alimentation
- Animation économique : tourisme et promotion territoriale
- Gestion des déchets et économie circulaire

p.9

p.10

La collectivité exemplaire et responsable

p.40

Ressources humaines p.40

p.14 **Commande publique** p.41

Gestion du patrimoine p.42

Systèmes d'information p.42

p.18 **Animation interne de la collectivité** p.43

Édition : Communauté de communes du Pays d'Ancenis
Directeur de la publication : Jean-Pierre Belleil, Président
Crédits photos : COMPA, Nathalie Gautier, Mars vidéos, DR
Maquette, mise en page et illustrations : Second Regard

Imprimé avec des encres à base végétale sur papier certifié PEFC, par Goubault Imprimeur, certifié ISO 14001

SOMMAIRE

Contexte

Les 17 objectifs du développement durable définis par les Nations Unies



L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi de Grenelle II) soumet les collectivités territoriales et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunal (EPCI) à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation d'un rapport annuel sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Le décret 2011-687 du 17 juin 2011 précise le contenu du rapport structuré en deux parties :

- L'une décline les pratiques et activités internes à la collectivité ;
- L'autre décline les politiques territoriales.

Le rapport d'activités, couplé au rapport de développement durable, est l'occasion de mettre en avant les actions phares, les faits marquants ainsi que des chiffres-clés de l'année 2024. Ce rapport annuel, qui présente l'ensemble des actions publiques menées, est basé sur le cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas locaux. Il doit prendre en compte les finalités du développement durable et les cinq engagements mentionnés au point III de l'article L110-1 du Code de l'environnement :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La transition vers une économie circulaire.

Par ailleurs, l'article 5 de la loi n°2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales a complété l'article L2311-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable doit en effet contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030 ; programme adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies et adopté par 193 pays.

Ce programme global et universel se décline en 17 objectifs de développement durable (ODD), 169 cibles et plusieurs indicateurs de suivi.

À travers ce rapport d'activités et de développement durable, il s'agit pour la COMPA :

- D'évaluer ses politiques publiques et leurs contributions aux objectifs de développement durable ;
- D'éclairer les choix budgétaires et stratégiques de la collectivité ;
- De présenter aux habitants, aux élus et aux agents les actions qu'elle met en œuvre et démontrer notamment son implication et sa contribution à l'atteinte des ODD définis mondialement.

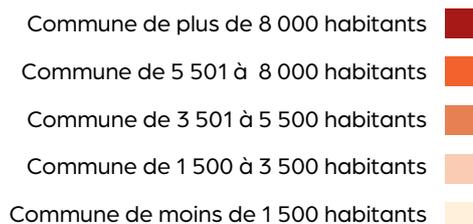
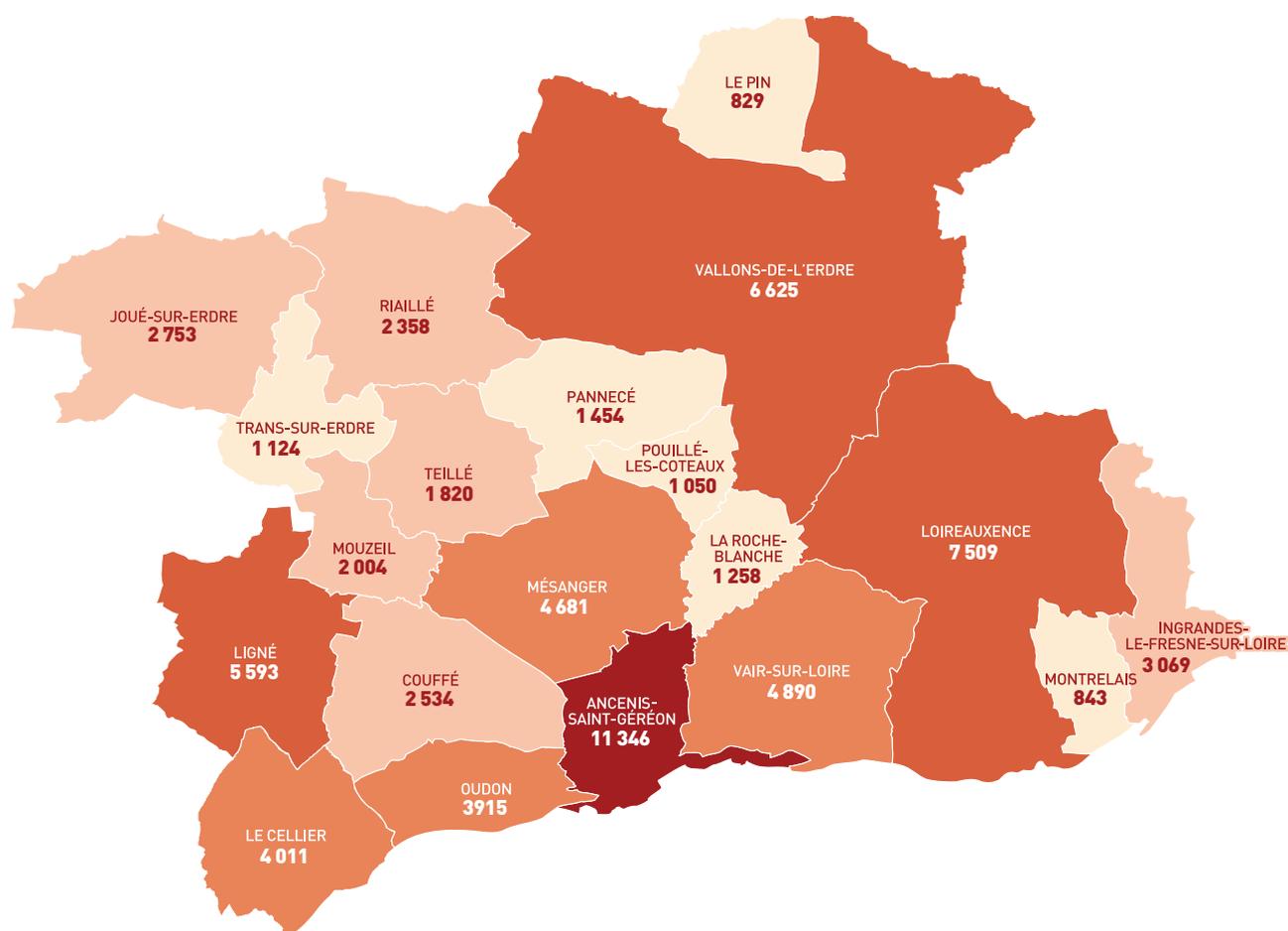
Ainsi, ce rapport d'activités et de développement durable :

- Expose de manière globale les actions menées par la COMPA durant l'année 2024 ;
- Présente la façon dont sont mises en œuvre les politiques et actions de la COMPA au regard des cinq éléments de méthode définis par l'État pour le développement durable : pilotage, transversalité, participation de la société civile, évaluation, amélioration continue ;
- Traite les objectifs de développement durable du territoire, les faits marquants de l'année 2024 illustrés par quelques indicateurs de résultat pour chaque politique publique ;
- Décrit les actions menées par la collectivité et son exemplarité en matière de développement durable.

Présentation du territoire



La Communauté de communes
du Pays d'Ancenis (COMPA) compte
71 163 habitants
au 1^{er} janvier 2025.



Éléments de méthode

Organisation et pilotage de la COMPA



L'ensemble des politiques publiques est piloté par le Président et les vice-président(e)s.

Les commissions thématiques proposent des sujets qui seront ensuite soumis pour décision au Conseil communautaire. En début de mandat, une nouvelle commission a été créée, la commission Ruralité – Mobilités afin d'intégrer de nouveaux enjeux et réflexions au débat communautaire. Par ailleurs, l'accès aux commissions a été ouvert aux élus municipaux non élus communautaires afin de permettre à toutes les communes du Pays d'Ancenis d'être représentées dans chacune des commissions.

La Conférence des maires, instance de dialogue, existe depuis 2009. Elle est saisie de tous les sujets concernant les relations entre la COMPA et les communes membres.

Par souci de transversalité, le rapport d'activités et de développement durable est désormais proposé par le Président en lien avec les vice-président(e)s sur les thématiques qui les concernent.

La mise en œuvre des politiques et décisions prises est réalisée par les services. Le comité de direction, piloté par le Directeur général des services, est en charge de l'intégration des problématiques de développement durable dans le fonctionnement de la structure.

Ce comité de direction, outre la transversalité qui le qualifie, travaille selon des approches d'amélioration continue et d'évaluation des politiques publiques.

Projet de Territoire



Le Projet de Territoire constitue le document stratégique de référence pour l'ensemble des porteurs de projets du Pays d'Ancenis, il structure l'action de la COMPA de façon transversale.

Adopté en 2012, il a été révisé en 2019 afin d'intégrer les nouvelles problématiques générées par la recomposition territoriale du Pays d'Ancenis, avec la création des communes nouvelles. Il tient compte également de l'augmentation et de l'approfondissement des compétences exercées par le bloc local (communes et EPCI) pour une meilleure lisibilité de l'action publique. Il répond aussi aux besoins et aux attentes des habitants, aux modes de vie de plus en plus « urbains ».

Ce travail prospectif, ambitieux, s'est appuyé sur la collaboration, la coopération et la participation de l'ensemble des acteurs locaux (communes, Département, Région, territoires voisins, institutions, entreprises, associations, ...).

Il est à retrouver sur le site pays-ancenis.com

Il a abouti à la construction d'une stratégie territoriale en 4 ambitions, qui approfondit le caractère rayonnant et équilibré du Pays d'Ancenis à l'horizon 2030 :

Rendre le territoire attractif et accueillant

- Renforcer l'attractivité du Pays d'Ancenis en affirmant son identité
- S'inscrire dans une dynamique de réseau métropolitain régional
- Favoriser l'arrivée de nouvelles familles et de jeunes
- Diversifier l'offre à destination des jeunes adultes (culture, animations, mobilité, formation)
- Renforcer l'offre touristique sur l'ensemble du Pays d'Ancenis en veillant à un maillage équilibré

4 ambitions transversales au service d'un territoire Rayonnant & Équilibré

Conforter le tissu économique local et accompagner les mutations

- Conforter l'ancrage industriel et agroalimentaire du Pays d'Ancenis
- Impulser un développement économique sur l'ensemble du territoire
- Favoriser l'arrivée de nouveaux salariés

Développer un territoire solidaire

- Maintenir et développer la vitalité des centres bourgs et le lien social
- Développer les mobilités au sein du Pays d'Ancenis
- Proposer une offre de logement adaptée aux besoins sur l'ensemble du territoire
- Développer les solidarités à la bonne échelle de proximité

Agir localement pour la transition écologique

- Ancrer la mise en œuvre d'une politique ambitieuse en matière de transition énergétique
- Explorer de nouveaux types d'habitat
- Préserver les paysages et le cadre de vie harmonieux



Ce Projet de Territoire fait régulièrement l'objet d'enrichissement et d'actualisation en fonction de l'élaboration ou de la mise à jour de documents stratégiques. Peuvent être cités notamment :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays d'Ancenis dont la révision a été décidée par le Conseil communautaire du 19 décembre 2019 ;
- Le Programme Local de l'Habitat 2023-2029, adopté en Conseil communautaire le 28 juin 2023 ;
- Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adopté par le Conseil communautaire du 13 décembre 2018 et ajusté en 2023 ;
- La démarche d'attractivité, réflexion engagée en 2018 avec 30 entreprises significatives du Pays d'Ancenis ;
- Le programme Territoires d'Industrie 2021-2026 ;
- L'étude de stratégie foncière achevée en juin 2022 ;
- Le Schéma de secteur du pôle central validé en juin 2022 ;
- Le Projet culturel du territoire 2022-2026 ;
- Le Projet Stratégique Agricole Territorial formalisé en 2022 ;
- La Stratégie biodiversité en cours d'élaboration ;
- Le Programme local de prévention des déchets 2016-2024 ;
- La Stratégie économie circulaire en cours d'élaboration ;
- Le Schéma directeur d'assainissement des eaux usées approuvé en 2023 ;
- Le Projet Alimentaire Territorial en cours d'élaboration ;
- L'audit touristique ;
- Le Plan de mobilité simplifié intégrant le Schéma directeur des mobilités actives 2024-2033.

Conseil de Développement

Organe consultatif du Pays d'Ancenis, le Conseil de Développement a été créé en 2005. Il permet l'implication d'acteurs du territoire de divers horizons sur des problématiques territoriales. Il est associé régulièrement aux démarches engagées par la COMPA et s'implique, sur saisine de la collectivité ou en auto-saisine, dans des réflexions sur différents sujets.

D'une durée de 3 ans, le mandat du Conseil de Développement a été renouvelé en février 2023. Au 31 décembre 2024, le Conseil de Développement était composé de 35 membres actifs dont 12 femmes.

En 2024, le Conseil de Développement a réalisé les actions suivantes :

- Diffusion, traitement et 1^{er} restitution d'une enquête sur la place des femmes dans les associations du Pays d'Ancenis, la restitution a eu lieu le 27 novembre 2024 à Mésanger ;
- Contribution au Projet territorial des Solidarités du Département de Loire-Atlantique ;
- Participation à la Journée internationale des droits des femmes avec son exposition sur la place des femmes élues ;
- Diffusion et traitement d'une enquête, en direction des jeunes de 15 à 30 ans, sur l'attractivité du territoire et de l'emploi en Pays d'Ancenis, 800 réponses récoltées ;
- Réflexions sur la place de l'arbre en Pays d'Ancenis et conception d'un festival dédié à la biodiversité et au patrimoine arboré qui aura lieu en 2025 ;
- Collaboration à la création d'un baromètre de la participation citoyenne avec le Réseau 44 des Conseils de développement ;
- Organisation d'une conférence « Densité de l'habitat : comment l'approviser ? » à Ancenis-Saint-Géréon le 10 décembre 2024, plus de 100 personnes présentes.



Politiques publiques selon les finalités du développement durable

DOMAINES D' ACTIONS	La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	La préservation de la biodiversité, des milieux aquatiques et des ressources	L'épanouissement de tous les êtres humains	La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations	La fondation des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Mobilités	•				
Transports scolaires			•		
Pôle d'Échange Multimodal (PEM), haltes ferroviaires	•				
Mobilités actives, accompagnement au changement	•				
Réseau mobilité, Vélila, transport à la demande				•	
Habitat			•		
Aide au foncier			•		
Programme d'Intérêt Général (PIG) rénovation énergétique	•				
Habitat indigne et dégradé				•	
Gens du voyage				•	
Déploiement nouvelles aires d'accueil				•	
Mise en place projets sociaux				•	
Zones d'activités économiques (schéma stratégique, travaux et développement)					•
Animation économique					•
Services aux entreprises, Espace Entreprendre			•		
Filières, mode de production, évolution, alimentation					•
Emploi, jeunes				•	
Tourisme					•
Enfance-Jeunesse			•		
Culture (lecture publique, festival, éducation artistique et culturelle)			•		
Sport (équipements sportifs, vie associative, événements)			•		
Développement numérique (Espace Multimédia)				•	
Santé-Prévention				•	
Gestion des déchets et économie circulaire					•
Préservation de la biodiversité		•			
Assainissement		•			
Milieux aquatiques (gestion, qualité eau, espèces invasives, inondations)		•			
Transition énergétique	•				
Solidarité territoriale (Fonds de concours, LEADER, etc.)				•	
Communication (réseaux sociaux, événements, publications...)			•		
Système d'information géographique (Cart@COMPA)			•		

Chaque politique, action, ou programme public répond à une ou plusieurs finalités du développement durable. Les points indiquent la finalité la plus impactante. Certains grands domaines (en gras) sont déclinés en sous-actions dont certaines peuvent poursuivre des finalités différentes.

Lutte contre le changement climatique

Transition énergétique



Objectifs

- Améliorer l'efficacité énergétique et promouvoir les énergies renouvelables
- Sensibiliser les habitants aux problématiques environnementales

Chiffres clés 2024

170 sites pré-identifiés par les communes pour y développer des **zones d'accélération de production des énergies renouvelables**
Parc photovoltaïque de la Coutume
Production annuelle 2024 : 4475 MWh

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Après son évaluation à mi-parcours, qui a permis un certain nombre d'ajustements, le PCAET va être révisé pour tenir compte non seulement des évolutions réglementaires intervenues depuis son approbation en 2018, mais aussi des évolutions du territoire et de ses ambitions en matière de lutte contre le dérèglement climatique et pour l'adaptation du territoire à ses conséquences.

La révision du PCAET et du Bilan des Gaz à effet de serre sera engagée en 2025, toutefois, dès 2024, en guise de préfiguration à l'engagement du territoire et de ses partenaires dans un PCAET de nouvelle génération, la COMPA a commencé le déploiement d'un programme de sensibilisation aux enjeux du dérèglement climatique auprès des élus et des agents : organisation d'un atelier Fresque du Climat®, d'un atelier Fresque de la Renaissance écologique® et d'un atelier 2 tonnes®.

Les économies d'énergies et le développement des énergies renouvelables (ENR)

Afin d'atteindre les objectifs nationaux et régionaux, la COMPA accompagne les acteurs locaux pour réduire et « décarboner » l'énergie consommée localement. Elle soutient les particuliers, les entreprises et le monde agricole dans leurs projets de rénovation thermique et énergétique (France Renov, mise à disposition du cadastre solaire...). Elle coordonne également, avec Territoire d'Énergie 44, les dispositifs de transition énergétique des bâtiments publics, notamment communaux (programme ACTEE...).

Le Pays d'Ancenis compte déjà plus d'une cinquantaine d'éoliennes en fonctionnement, quatre unités de méthanisation, la centrale photovoltaïque de la Coutume, des toitures équipées de panneaux solaires. Représentant environ 17% de la consommation d'énergie totale tous secteurs confondus en 2021, les énergies renouvelables et leur développement sont des enjeux importants pour le territoire dans la perspective d'atteindre les objectifs d'une « Région à énergie positive » en 2050.

Dans cette optique de massification des énergies renouvelables, le Schéma Directeur des Énergies Renouvelables (SDEnR) lancé par la COMPA en 2023 a déjà permis d'accompagner les communes du territoire dans la mise en œuvre de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables dite loi APER. Après l'identification par les communes de près de 170 zones d'accélération susceptibles d'accueillir des unités de production d'ENR de tous types (énergie solaire, éolienne, biomasse, géothermie...), un travail d'analyse plus approfondi de chaque site permettra d'en vérifier la pertinence avant de lancer, le cas échéant, des études de faisabilité.



Mobilités



Objectifs

- Inciter à l'utilisation des modes alternatifs de déplacements
- Réduire la part modale des déplacements en véhicule individuel
- Améliorer l'accessibilité des territoires ruraux

Le Pays d'Ancenis se caractérise par une très forte diversité de flux de déplacements (domicile-travail, loisirs, etc.) dans un contexte d'habitat très diffus. De ce fait, le recours à l'usage de la voiture particulière est le premier réflexe. Le taux de motorisation des ménages est élevé : plus d'un ménage sur deux dispose de 2 voitures ou plus.

Cette pratique participe pour moitié à la part d'émission de gaz à effet de serre issus des transports routiers (100 000 t de CO₂/an) soit environ 15 % du total des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

Les transports en commun restent faiblement développés sur le territoire, mais il bénéficie toutefois d'une **desserte ferroviaire performante** et en développement sur l'axe Angers-Nantes. Ainsi, la gare d'Ancenis est la première gare TER de la Région des Pays de la Loire. Le Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) d'Ancenis-Saint-Géréon intègre sur un même site tous les modes de transports (TER, transports en commun régionaux, taxis, voitures particulières, vélos, piétons) en rendant leur accessibilité plus aisée pour les usagers et plus particulièrement pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Le territoire est également pourvu de 4 haltes ferroviaires : Oudon, Le Cellier, Loireauxence, et Ingrandes-Le-Fresne-sur-Loire. L'aménagement d'un parking multimodal aux abords de la halte ferroviaire du Cellier s'est poursuivi en 2024. Par ailleurs, la COMPA a mené en 2024 une étude de programmation pour l'aménagement d'un parking à l'est de la gare d'Ancenis-Saint-Géréon.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la COMPA est devenue **Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)**, avec trois objectifs :

- Améliorer le maillage du territoire en offres de mobilité multimodales ;
- Accompagner les changements de pratique ;
- Construire un partenariat sur les mobilités.

Lauréate de l'appel à projets AVELO 2 lancé par l'ADEME, la COMPA a approuvé le 4 juillet 2024 le **Plan de Mobilité Simplifié** intégrant le **Schéma Directeur des Mobilités actives**.

En 2024, la COMPA a également décidé de poursuivre l'accompagnement des ménages



dans l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ainsi que le dispositif Vélila en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique (service de location longue durée). La COMPA a relancé son action auprès des scolaires, en finançant intégralement 24 ateliers dispensés par 2 associations, portant sur le « savoir rouler à vélo », la mécanique vélo et la maniabilité à trottinette.

De plus, des animations autour des mobilités ont été organisées en parallèle d'autres manifestations de la COMPA : stands mobilités et/ou test de vélos-cargos lors d'Eco R'aide, de Team&Run, de Sport Santé Séniors, du festival « Ce Soir je sors mes parents » et sur le marché de Riaillé.

ZO OM

Pour la 4^e année, **la COMPA a participé au Défi Mobilité en Pays de la Loire du 15 au 21 avril 2024**. Cette semaine de défi, organisée par l'association Alisée en partenariat avec l'ADEME et avec le soutien de la Région Pays de la Loire, est une aventure collective permettant aux salariés d'entreprises et scolaires de se mobiliser ensemble pour se déplacer en mode écomobile. La COMPA s'est classée 15^e à l'échelle régionale sur 160 structures participantes dans sa catégorie.

Chiffres clés 2024

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

- 111 bénéficiaires
- Enveloppe : 23 483 €

Projet d'Organisation des Mobilités Actives en Pays d'Ancenis (OMAPA)

- Budget : 340 500 € sur 3 ans
- Subvention ADEME : 209 000 €

Défi Mobilité

- Taux de participation des agents de la COMPA : 34 %
- Taux de report modal : 30,5 %
- 1 671 kg de CO₂ économisés

Ateliers scolaires « Savoir Rouler à Vélo » et « Mécanique vélo »

- 33 863 €
- 808 élèves
- 17 écoles primaires

- **242 000** déplacements quotidiens sur le territoire, soit 3,9 déplacements/jour/habitant du Pays d'Ancenis (estimation 2019)
- **74 %** des déplacements se font en voiture sur le Pays d'Ancenis ; 1,38 occupants en moyenne par véhicule
- **59 %** des ménages possèdent au moins 2 voitures
- **3 700** montées/descentes quotidiennes en gare d'Ancenis en 2022
- **28** aires de covoiturage, 19 points stop de proximité
- **5 714** voyages annuels en transport à la demande dont 123 en véhicule PMR
- **168** contrats de location Vélila
- **56** places de stationnement vélo déployées sur les sites communautaires

Rénovation énergétique du parc de logements privés



Objectifs

- Viser l'habitat durable pour tous, maîtriser les consommations énergétiques
- Renforcer les solidarités et l'accompagnement des personnes fragiles

Depuis 2014, la COMPA s'engage pour la rénovation énergétique du parc de logements via la mise en place successive de deux Programmes d'intérêt général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique : le premier entre 2014 et 2018, le second entre 2019 et 2021. Ce dernier programme ayant obtenu des résultats très satisfaisants et les besoins en amélioration énergétique demeurant sur le territoire, la COMPA a décidé d'en relancer un troisième.

Initialement mis en place sur la période 2022-2023, le PIG a été mobilisable jusqu'au 31 décembre 2024. Ce dispositif permet l'accompagnement des propriétaires occupants modestes et très modestes, ainsi que des propriétaires bailleurs, dans la rénovation thermique de leur logement. La collectivité a choisi d'intervenir dans ce programme à deux niveaux : en finançant la prestation de la société Citémétrie qui accompagne et suit les dossiers des ménages, et en participant au financement des travaux prescrits.

Dans ce cadre, la COMPA complète l'aide financière octroyée par les Départements de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire, délégataires des aides à la pierre relevant de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Le dispositif permet d'attribuer une subvention d'aide aux travaux dont le montant est modulé en fonction du statut et du niveau de ressources des ménages propriétaires :

- 500 € aux propriétaires occupants, aux ressources modestes ;
- 1 000 € aux propriétaires occupants, aux ressources très modestes ;
- 500 € pour les propriétaires bailleurs.

Chiffres clés 2024

Programme d'Intérêt Général 2024 :

- 110 diagnostics réalisés
- 58 projets de rénovation engagés dont 57 propriétaires occupants (PO) et 1 propriétaire bailleur (PB)



En complément du PIG Lutte contre la précarité énergétique et afin d'ouvrir l'accompagnement à tous les ménages, sans conditions de ressources, la COMPA a déployé une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE). Comme pour le PIG, la PTRE, initialement prévue sur la période 2022–2023, a fait l'objet d'une prolongation d'une année soit jusqu'au 31 décembre 2024.

La PTRE a permis de proposer à tous les ménages du Pays d'Ancenis (propriétaires, locataires, bailleurs) un service d'accompagnement complet depuis le diagnostic jusqu'à la réalisation des travaux. Le programme est décliné en « actes-métiers », chacun reprenant une étape du parcours de l'utilisateur.

Sur le Pays d'Ancenis, 5 lieux de permanence de l'Espace conseil France Renov' sont mis en place sur les communes d'Ancenis-Saint-Géréon, de Ligné, de Loireauxence et de Vallons-de-l'Erdre. Les permanences sont animées par un professionnel énergétique de l'association Alisée permettant une expertise : réalisation d'un audit énergétique, accompagnement en amont des travaux (définition du programme de travaux, lecture du devis, conseil pour l'optimisation du plan de financement, etc.), et accompagnement durant les travaux.

Chiffres clés 2024

Accompagnement PTRE

- **819** ménages informés et conseillés sur la rénovation énergétique de leur logement (entretiens téléphoniques)
- **209** ménages rencontrés lors d'un rendez-vous d'une heure pour du conseil personnalisé
- **39** audits énergétiques réalisés
- **65** ménages ont bénéficié de la prestation d'accompagnement en amont de la réalisation des travaux

En complément des différentes missions d'information, de conseil et d'accompagnement des ménages, la PTRE intègre un volet communication et animation en vue de promouvoir la rénovation énergétique et les dispositifs liés. Des supports de communication (flyers, affiches, roll-up, stand parapluie, etc.) ont été créés et plusieurs actions ont été organisées au cours de l'année 2024, notamment :

- Participation au salon Habitat et Jardin d'Ancenis-Saint-Géréon ;
- 2 réunions de présentation à des acteurs locaux et auprès de la coopérative d'artisans LIGARTIS ;
- Stands d'information sur le marché d'Ancenis-Saint-Géréon, dans le hall du centre commercial Leclerc, au Crédit Agricole d'Ancenis-Saint-Géréon et à l'occasion des portes ouvertes des espaces France Services de Vallons-de-l'Erdre, Loireauxence et Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire ;
- Ateliers de sensibilisation dans le cadre de la journée nationale de Lutte contre le Précarité Énergétique ;
- Organisation de 4 balades thermiques.

Préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources

ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent
et des usages qui s'y rattachent

Milieux aquatiques



Objectifs

- **Préserver la diversité des habitats écologiques et des paysages**
- **Reconquérir une bonne qualité d'eau des cours d'eau et des zones humides**
- **Préserver la ressource en eau**
- **Prévenir les risques, limiter les nuisances et adapter le territoire aux changements climatiques**

La COMPA est une autorité prépondérante au niveau de la préservation de l'eau, à la fois en quantité et en qualité. La qualité écologique des masses d'eau sur le territoire est considérée globalement comme médiocre. La collectivité poursuit ses actions en faveur de la reconquête des milieux aquatiques et de la qualité des cours d'eau au travers des contrats existants et de l'élaboration de 3 programmes de restauration des cours d'eau et des espaces connexes avec le soutien de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, de la Région Pays de la Loire et du Département de Loire-Atlantique. La reconquête d'une bonne qualité de l'eau passe par plusieurs actions :

- Restauration des milieux aquatiques, cours d'eau et zones humides ;
- Lutte contre les pollutions diffuses en accompagnant les agriculteurs vers des changements de pratiques et de systèmes ;
- Plantation, restauration, protection et valorisation de haies contre le ruissellement et les pollutions diffuses ;
- Amélioration des systèmes d'assainissement collectif et non collectif ;
- Suivi des actions menées sur les périmètres de captages d'eau potable pour garantir une eau potable de qualité ;
- Sensibilisation et éducation à l'environnement.

La COMPA est structure animatrice du Bassin versant Havre Grée Donneau et affluents de la Loire. Elle est membre de l'EDENN (Syndicat du Bassin versant de l'Erdre) et du SYLOA (Loire). La collectivité siège à la Commission Locale de l'Eau.

Elle est pilote du programme d'action sur la Boire Torse au sein du Contrat Loire Annexe, animé par le Conservatoire des Espace Naturels (CEN).

Les programmes d'actions sur le bassin versant Havre Grée Donneau et affluents de la Loire et Boire Torse ont été approuvés en 2023, et, pour le bassin versant des Sources de l'Erdre les études continuent afin de valider les futures actions sur la partie amont.

Travaux de gestion des milieux aquatiques

L'année 2024 a été marquée par le démarrage des programmes d'actions sur les trois bassins versants du territoire et des actions de restauration des cours d'eau notamment de la morphologie, de la ripisylve (végétation rivulaire) et de continuité écologique.

Bien qu'une autorisation préfectorale a été accordée via une déclaration d'intérêt général, une concertation très poussée est menée avant chaque campagne de travaux auprès des propriétaires et des exploitants, afin de les sensibiliser à l'intérêt de ceux-ci.





- **Lutte contre les pollutions diffuses**

Ce volet sur le bassin versant Havre Grée Donneau comporte plusieurs types d'actions réalisées :

- > Sensibilisation à la préservation des zones humides et des cours d'eau à destination des élèves de CM1 et CM2 des établissements scolaires situés sur le bassin versant « Havre Grée et affluents de la Loire en Pays d'Ancenis » : 10 classes sensibilisées en 2023-2024 et 13 classes inscrites en 2024-2025 ;
- > Travaux de replantation des haies bocagères de la dernière année du contrat Programme d'aménagement anti-transfert : 3,5 km de haies ont été plantés l'hiver 2023-2024.

- **Lutte contre les espèces invasives**

Dans la continuité des travaux d'arrachage de la jussie, conduits depuis plusieurs années, la COMPA a réalisé de nouvelles campagnes d'arrachage manuel sur la Boire Torse, en 2 passages, avant et après l'été.

Depuis 2017, la COMPA mène une action de lutte contre le ragondin et le rat musqué sur les secteurs de travaux sur les cours d'eau. Pour ce faire, l'association Polleniz intervient sur le territoire pour des luttes plus intensives avec l'aide d'un réseau de bénévoles qu'il anime. Des actions de lutte intensive ont été conduites en 2023 sur les bassins versants de l'Erdre et Havre Grée, aux abords de 13 km de cours d'eau, 205 individus ont été piégés s'additionnant aux actions de piégeage menées par les nombreux bénévoles du territoire, soutenus par les communes.

La prévention des inondations

La COMPA a poursuivi en 2024 ses réflexions sur cette compétence aux enjeux multiples. Elle est notamment associée, aux côtés de ses communes membres, aux révisions des deux PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) menés par les services de l'État : Loire amont et Chalonnes-sur-Loire à Orée d'Anjou. Suite à l'étude de prévention et de réduction du risque inondation le long de la Loire, achevée en 2023, le Conseil communautaire a déposé une demande de classement en système d'endiguement sur 3 linéaires de remblai SNCF :

- > Val d'Oudon : 3,1 kilomètres, situés sur la commune d'Oudon,
- > Val de Méron : 1,4 kilomètres, situé sur la commune de Vair-sur-Loire,
- > Val de la Boire Torse : 11,5 kilomètres, situés sur les communes de Vair-sur-Loire, Loireauxence et Montrelais.

Pour mener à bien ce dossier, la COMPA a travaillé en collaboration étroite avec SNCF Réseau pour pratiquer des sondages géotechniques aux abords et sur la voie ferroviaire afin de déterminer la nature exacte du remblai sur les vals concernés. Un inventaire de la faune et de la flore a également été mené.

Ces 3 vals ont été classés en systèmes d'endiguement par les services de l'État le 28 juin 2024 avec des prescriptions de reprise et complétude du dossier de classement.

La COMPA a donc engagé une étude et des investigations complémentaires.

Le classement définitif sera décidé en 2025 sur la base des conclusions de cette étude.

La COMPA est membre de l'Etablissement Public Loire et de l'association France Dignes.

L'Etablissement Public Loire a notamment accompagné toutes les démarches de la COMPA dans le cadre d'une convention. Afin de bénéficier d'économies d'échelle et de l'ingénierie spécifique à la gestion des futurs systèmes d'endiguement, une collaboration plus importante a été décidée par le Conseil communautaire sur la période 2024-2028 via la mutualisation des moyens de 12 EPCI regroupés au niveau de la Plateforme d'Angers de l'Etablissement Public Loire.

Les missions et objectifs poursuivis par cette collaboration sont :

- La conformité des ouvrages vis-à-vis de la réglementation applicable aux digues ;
- La régularité des systèmes d'endiguement, pouvant s'accompagner de la neutralisation d'ouvrages le cas échéant (si absence de classement) ;
- Le respect des obligations de gestion, dans la mesure et les conditions fixées par les EPCI ;
- La réalisation des programmes d'études et de travaux découlant du prévisionnel pluriannuel d'investissement.

Chiffres clés 2024

Gestion des milieux aquatiques

- 2 bassins versants majoritaires
- 1 annexe de Loire : la Boire Torse
- 2 contrats territoriaux de bassin versant
- 1 contrat sur la Boire Torse
- Travaux de restauration du lit sur 7 km linéaires
- Travaux de restauration de la ripisylve sur 5 km

Lutte contre les pollutions diffuses

- 3,5 km de haies plantées

Lutte contre les espèces invasives

- Travaux d'arrachage de Jussie : intervention sur la Boire Torse
- Lutte intensive contre le ragondin : sur 13 km de cours d'eau ; capture de 205 individus

Prévention des inondations

- 3 vals classés comme systèmes d'endiguement repartis sur 16,5 km de remblai ferroviaire le long de la Loire
- 202 habitants et 89 salariés considérés comme exposés au risque d'inondation

Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI)

- Budget d'investissement études et travaux :
1 210 483 €



Assainissement



Objectifs

- **Prise en charge de l'ensemble des eaux usées produites par les usagers du territoire**
- **Lutte contre les pollutions des milieux naturels**

La COMPA poursuit son action en matière de mise aux normes et d'évolution des systèmes d'assainissement collectif au travers de politiques ambitieuses d'investissement.

En 2024, les études de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement de la station de traitement des eaux usées de la Bigoterie, à Ancenis-Saint-Géréon, se sont poursuivies, et les dossiers « Loi sur l'eau » ont été déposés pour les projets des nouvelles stations de Loireauxence (La Chapelle-Saint-Sauveur) et Vallons-de-l'Erdre (Vritz) afin obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation des travaux.

La COMPA a débuté les premiers travaux prévus dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement établi sur 5 ans suite à la validation du Schéma Directeur Assainissement, notamment des travaux en matière de lutte contre les eaux parasites et portant sur les réseaux d'assainissement.

Le service d'assainissement non collectif est également un service public industriel et commercial, financé à 100 % par la redevance usagers. Il est en charge du conseil à l'utilisateur et du contrôle des installations. Le contrôle est confié à une entreprise, dans le cadre d'une prestation de service, sur les 20 communes du territoire. La COMPA a contractualisé avec un autre prestataire pour proposer un service de vidange, ce service est facultatif mais est apprécié par les usagers.

Chiffres clés 2024

Assainissement collectif

- 22 189 abonnés
- 41 ouvrages de traitement et 500 km de réseaux
- 10 postes de relèvement
- 1 chantier de nouvelle station d'épuration à Mésanger
- 5 chantiers de réhabilitation de réseaux sur les communes de Loireauxence (Belligné), Le Pin, Pannecé et Ancenis-Saint-Géréon
- 1 chantier d'extension de réseau sur la commune de Ligné

Assainissement non collectif

- 10 433 abonnés
- 491 vidanges d'installations réalisées

Enveloppe financière Etudes et travaux

- 851 690€ TTC



Épanouissement de tous les êtres humains

Transports scolaires



Objectifs

- Assurer un service de proximité
- Assurer l'accès de tous aux établissements scolaires
- Réduire l'impact écologique des déplacements vers les établissements scolaires

La COMPA, en tant qu'organisatrice de second rang, assure pour le compte de la Région, les relations avec les familles : de l'inscription jusqu'aux différents services offerts tout au long de l'année scolaire. Elle se charge aussi de l'application du règlement intérieur et gère les problèmes de discipline. Par ailleurs, la COMPA propose sur son territoire un service d'information par SMS alertant les familles des imprévus afin qu'elles puissent s'organiser en conséquence.

Elle met en place, dans un cadre régional, l'offre de transports scolaires, en collaboration avec les entreprises privées qui en assurent l'exploitation. En cas de manquement, la COMPA intervient pour rétablir la qualité du service, conformément aux engagements de ponctualité pris auprès des familles.

Les transports scolaires contribuent aussi pleinement à la lutte contre le réchauffement climatique car ce service permet d'éviter et limiter des déplacements individuels.

Chiffres clés 2024

- 4514 élèves transportés chaque jour
- 426 circuits scolaires
- 564 points d'arrêt desservis





Habitat : aides à la production d'une offre de logements aidés et mise en place de la Conférence intercommunale du logement



Objectifs

- Maîtriser la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain
- Favoriser l'attractivité du territoire, l'équilibre démographique et social en garantissant une offre de logements diversifiés et accessibles

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2029 de la COMPA traduit la volonté des élus d'engager un « choc de l'offre » quantitatif et qualitatif en faveur du logement. La mise en œuvre du PLH s'appuie sur un budget de 10,7 M€ (correspondant à un ratio de 26 €/ an/ habitant).

En réponse au déficit structurel en logements, le PLH 2023-2029 fixe un objectif de production de 520 logements par an, soit 3 135 logements en 6 ans.

Cette offre nouvelle se veut être diversifiée, en lien avec la diversité des besoins observés sur le territoire :

- 35 % de logements aidés : dont 25 % de locatifs sociaux et 10 % en accession sociale ;
- 65 % de logements privés : dont 20 % de locatifs et 45 % en accession libre.

La COMPA a mis en place un règlement des aides en faveur du logement. Il s'agit d'encadrer les financements mobilisables dans le cadre d'opérations de construction ou de réhabilitation de logements (cf. pages 12 & 13).

Chiffres clés 2024

- Cofinancement dans le cadre de la construction de **146** logements locatifs sociaux et **14** logements en accession sociale
- Octroi d'une garantie d'emprunt pour **2** opérations immobilières : construction de **6** logements locatifs sociaux et réhabilitation de **24** logements locatifs sociaux

La réforme des attributions des logements locatifs sociaux place la COMPA en cheffe de file de la politique locale d'attribution et coprésidente de la Conférence intercommunale du logement (CIL). Cette instance, lancée le 11 juin 2024, est compétente pour définir des orientations en matière d'attribution de logements sociaux et de mutation du parc social, des modalités de relogement des personnes déclarées prioritaires, et, des modes de coopération entre les bailleurs et les titulaires de réservation. La CIL élabore la Convention intercommunale d'attributions (CIA) et le Plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs (PPGDID).

Animation économique : services aux entreprises



Objectifs

- Agir pour le développement économique, solidaire et pour l'emploi
- Préserver un environnement et un cadre de vie de qualité : satisfaire les besoins des entreprises en proposant des services et en mettant à disposition des équipements

La COMPA a créé en 2015 un lieu d'accueil, d'orientation, de conseils pour concrétiser les projets de création, reprise ou développement d'entreprises : l'Espace Entreprendre en Pays d'Ancenis. Il permet à tout habitant de bénéficier d'un accompagnement à la création et au développement de son activité. Depuis 2019, la COMPA assure en direct l'accueil et l'animation de ce lieu.

Un nouvel Espace Entreprendre a vu le jour en 2023 dans un bâtiment offrant 725 m² de surfaces réparties sur 2 niveaux. Le pôle Développement économique de la COMPA y est présent, l'espace dispose également de bureaux et de salles de réunion à disposition des partenaires de l'Espace Entreprendre, d'un espace coworking dédié aux porteurs de projet, et d'une grande salle de 122 m² à disposition des acteurs du développement économique.

Il s'agit véritablement d'un lieu de rassemblement des acteurs économiques du Pays d'Ancenis. L'offre de service proposée aux usagers s'est étoffée en 2024, pour permettre l'accompagnement le plus hautement qualitatif possible en local, dans le champ de l'entrepreneuriat, et tout au long de la vie de l'entreprise.



Chiffres clés 2024

- 400 projets de création ou reprise enregistrés dans l'année
- 341 porteurs de projets accompagnés
- 65 animations collectives
- 1 soirée d'accueil des nouveaux entrepreneurs
- 576 participants aux animations collectives

Enfance-jeunesse



Objectifs

- Pérenniser et optimiser l'offre de services existante
- Développer des actions répondant à des besoins non satisfaits

Une étude a été menée en 2024 sur les thématiques de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité. Elle a permis la réalisation d'un diagnostic sur ces 4 thématiques et l'élaboration d'un plan d'actions autour de 29 fiches actions comme feuille de route.

Une Convention Territoire Globale entre la CAF, la COMPA, les communes, SIVOM et SIVU compétents en matière d'enfance/jeunesse a été approuvée par délibération du Conseil communautaire du 10 octobre 2024.

Culture



Objectifs

- **Accès et participation de chacun à une offre culturelle de qualité, à une éducation de qualité**
- **Favoriser un maillage équilibré d'accès à une offre d'équipements de proximité et leur mise en réseau**

Chiffres clés 2024

Lecture publique

- 31 professionnels, 400 bénévoles
- 12 350 adhérents
- 1 site Internet dédié
- 500 animations, 8 000 participants
- 210 000 documents
- 73 700 documents réservés et distribués par le système de navette

Ce soir, je sors mes parents

- 2 900 spectateurs dont 600 scolaires

La lecture publique

La COMPA gère les 27 bibliothèques et médiathèques (31 agents et environ 400 bénévoles). Ce réseau est articulé autour de 4 actions majeures :

- Une organisation par bassin géographique autour de 7 bibliothèques ressources, où professionnels salariés et bénévoles trouvent leur place en complémentarité ;
- La mise en place d'un logiciel commun à toutes les structures, pour permettre à l'usager d'accéder à un fonds documentaire plus important et diversifié ;
- La création d'une carte d'abonné individuelle valable dans toutes les bibliothèques du réseau pour emprunter et réserver tout document depuis une bibliothèque du réseau ou via un portail Internet, ou, faire venir par navette et restituer le document emprunté dans la bibliothèque de son choix ;
- Un accès gratuit au réseau de lecture publique aux habitants du Pays d'Ancenis, et aux jeunes scolarisés sur le territoire mais résidant hors du territoire, pour favoriser l'accès au savoir et à la culture pour tous.

En 2024, la bibliothèque d'Oudon a été rénovée et son mobilier renouvelé. La bibliothèque de Teillé a déménagé au sein du nouveau complexe sportif et culturel du Clos Olivier, avec également le renouvellement de son mobilier.

Le spectacle vivant

Depuis 2017 la COMPA réserve et offre aux collégiens des classes de 3^e du territoire une soirée leur permettant d'assister au spectacle « Dans la Nuit, Liberté », son et lumière sur le thème de la Résistance 1940-1944 qui a été créé et produit par l'association Transmission (située sur le Pays d'Ancenis à Trans-sur-Erdre). Près de 1000 élèves de 3^e sont invités à ce spectacle en plein-air réalisé grâce à 250 bénévoles du territoire.

Le festival « Ce soir, je sors mes parents » a eu lieu du 11 au 13 octobre 2024 sur différentes communes du territoire. Pour cette 21^e édition, 9 spectacles ont été programmés et ont réuni 2 900 spectateurs, dont un peu plus de 600 scolaires.

ZOOM

Depuis 2012, le **prix littéraire « Lire en Pays d'Ancenis »** récompense un premier roman (ou une œuvre de fiction d'un auteur peu connu et jamais primé), en français ou traduit d'une autre langue, paru l'année précédente. Son but est de faire découvrir de nouveaux auteurs, de toucher de nouveaux publics et de développer des échanges autour des lectures. 110 votants ont participé à l'édition 2024 de ce prix littéraire.

Le réseau de lecture publique Biblio'fil de la COMPA est également partenaire du festival Ancenis BD et du prix BD.

Des rencontres d'auteurs sont régulièrement organisées dans les **bibliothèques du réseau Biblio'fil**.



Chiffres clés 2024

Interventions en milieu scolaire

- 16 800 élèves bénéficiaires dont :
 - > Visites commentées : 5 360 élèves
 - > Accueil en bibliothèques : 5 400 élèves
 - > Spectacles : 1 680 élèves
- 1004 heures d'IMS

Interventions en milieu scolaire dans le Pays d'Ancenis

L'éducation artistique et culturelle représente un axe majeur du projet culturel de la COMPA. Ainsi, pour chaque domaine d'intervention (lecture publique, festivals « Ce soir, je sors mes parents » et « Harpes au Max », expositions et arts plastiques, musique et danse à l'école, etc.) un certain nombre de propositions est adressé aux établissements scolaires du territoire.

Ces actions doivent permettre aux élèves de fonder une culture artistique personnelle, de s'initier aux différents langages de l'art et de diversifier et développer leurs moyens d'expression. Afin de favoriser la cohérence des actions sur le territoire et la mutualisation des initiatives, la COMPA travaille avec de multiples partenaires comme les théâtres du territoire, l'association La Turmelière ou la structure culturelle Mixt par exemple.

Le dispositif des visites commentées permet à tous les établissements scolaires du Pays d'Ancenis (de la maternelle au lycée) d'accéder à des visites d'expositions d'artistes professionnels contemporains. Trois lieux d'exposition sont concernés : le Parc de Sculptures Monumentales à Teillé-Mouzeil, le Centre d'art à Montrelais et la Chapelle des Ursulines à Ancenis-Saint-Géréon, ces deux derniers sites étant gérés depuis 2020 par Le MAT, l'association pour l'Art Contemporain en Pays d'Ancenis.

Une action tournée vers la musique et la danse en intervention en milieu scolaire (IMS) est proposée depuis 2018. L'objectif est de réaliser un projet pédagogique construit en collaboration avec les professeurs des écoles volontaires pour sensibiliser les enfants à l'univers artistique de la musique et de la danse. En danse, l'intervention est assurée par la structure Mixt et l'école de musique Arpège pilote le projet autour de la musique. Une offre de spectacle associée aux IMS est proposée pour la moitié des élèves chaque année, avec une alternance d'établissements d'une année sur l'autre.

Soutien aux écoles de musique

Le territoire compte 4 écoles de musique associatives qui totalisent environ 700 élèves.

Afin de formaliser la mise en réseau des écoles de musique, une charte a été validée en 2019 par les quatre associations. Elle précise les enjeux, objectifs, valeurs et modalités de coopération. Une réflexion a également été partagée avec l'ensemble des communes sur le niveau de financement des écoles de musique.

Afin de soulager les associations, la COMPA a accompagné la création d'un groupement d'employeur depuis 2020 qui permet de consolider l'emploi, et de mutualiser les moyens financiers, techniques et humains. La collectivité finance le poste de gestionnaire du groupement et les frais de fonctionnement de la structure.

La COMPA soutient également le financement d'un poste de coordinateur pédagogique au sein de chaque école de musique.

Par ailleurs, depuis la rentrée 2024 et afin de démocratiser l'accès à la musique, la COMPA apporte une aide financière aux familles à hauteur de 150 € pour tout élève inscrit dans un parcours (apprentissage instrumental + formation musicale + pratique collective).

Rencontre territoriale des techniciens et adjoints à la culture

En mars 2024, les élus délégués à la culture des communes du territoire et les techniciens se sont rencontrés lors d'un séminaire au complexe du Phénix de Mésanger, afin de partager les réalisations de la 1^{ère} année du Projet Culturel de Territoire (PCT3) ainsi que les temps forts culturels des communes. Il s'agissait également de poursuivre la connaissance mutuelle et les dynamiques à l'œuvre.

Cinéma Eden3

En 2018, la COMPA a procédé à la construction du cinéma Eden 3. Elle en demeure propriétaire et en a confié l'exploitation à l'association Louis Lumière via une convention de jouissance renouvelée en 2024 pour une durée de 5 ans.



Sport



Objectifs

- Permettre l'accès à des pratiques sportives et de loisirs adaptées à tous les publics
- Favoriser un maillage équilibré d'accès à une offre d'équipements de proximité

Chiffres clés 2024

Équipements aquatiques

- 67 087 entrées dont :
 - > 23% scolaires
 - > 64% natation de loisirs
 - > 13% associations sportives
- 4 500 élèves du primaire au lycée dont 90% de primaires

Les équipements aquatiques

La COMPA gère les 3 équipements aquatiques du territoire :

- Le centre aquatique Jean Blanchet à Ancenis-Saint-Géréon ;
- Les piscines découvertes La Charbonnière à Ancenis-Saint-Géréon et Alexandre Braud à Vallons-de-l'Erdre.

La COMPA intervient également en matière de natation scolaire en accueillant 80% des élèves de Grande Section, CP, CE1 et CM2 au sein des piscines communautaires. Une convention est également passée avec la piscine Les Bassins d'Arléa de Nort-sur-Erdre pour les écoles de 3 communes. Ainsi 100 % des scolaires concernés bénéficient de séances de natation, conformément aux préconisations du ministère de l'Éducation Nationale.

De plus, la COMPA propose une ouverture au public étendue (midi, soir et tous les week-ends) et un large choix d'animations :

- Apprentissage de la natation pour adultes et enfants à partir de 6 ans ;
- Activités sportives : aquagym, aquabike, circuit training ;
- Soirées à thèmes : bien-être, plongée, DJ, ... ;
- Formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) en partenariat avec le CREPS des Pays-de-la-Loire (20 stagiaires).

En 2024, la COMPA a :

- Installé en juin des couvertures thermiques à la piscine de la Charbonnière sur le petit et le grand bassin ;
- Étendu la période d'ouverture de la Charbonnière jusqu'au 18 octobre pour le grand public et les scolaires, et jusqu'au 2 novembre pour les clubs (uniquement le grand bassin) ;
- Lancé les consultations des entreprises pour la réhabilitation de la piscine Alexandre Braud ;
- Débuté les travaux du centre aquatique Jean Blanchet.

Durant la période des travaux les missions du personnel ont été adaptées : les agents d'accueil interviennent en bibliothèques en renfort, et les éducateurs sportifs ont pour mission de réaliser un diagnostic sur les chemins de randonnée sur le territoire de la COMPA et à en rendre compte aux communes concernées.

ZOOM

La réhabilitation du **centre aquatique Jean Blanchet** a débutée en 2024.

Les travaux comprennent :

- l'extension des vestiaires et des services techniques
- l'étanchéité du bâtiment
- l'amélioration de l'acoustique
- la refonte de la ventilation et de la circulation d'eau des bassins
- l'amélioration du flux des usagers
- une nouvelle pataugeoire
- un nouvel espace bien-être

Les études sur la réhabilitation de **piscine Alexandre BRAUD** ont été finalisées et son dossier a été lauréat du Loto du Patrimoine, la Fondation du Patrimoine apportant une aide de 350 000€ sur un montant total de travaux de 3,244 M€. Une cérémonie de remise de chèque a été organisée le 21 septembre lors des Journées Européennes du Patrimoine.





Le Relais de la Flamme Olympique en Pays d'Ancenis

La COMPA s'est associée aux villes de La Baule, Vertou, Saint-Sébastien-sur-Loire et Basse-Goulaine, pour créer l'étape 25 « Entre Loire et Atlantique ». En Pays d'Ancenis, le maillage territorial était de première importance afin que tout habitant puisse voir la Flamme Olympique à moins de 20 minutes de chez lui.

La COMPA a mené la coordination avec le Comité olympique Paris 2024, les villes de l'étape, les communes traversées, le département de Maine-et-Loire et les services de l'Etat. Plusieurs services ont été mobilisés pour cet événement unique et aux mesures de sécurité indispensables :

- En raison des fermetures à la circulation, les transports scolaires ont été affectés, particulièrement à Vallons-de-l'Erdre où l'oral du brevet des collèges avait lieu à l'intérieur du périmètre de sécurité. La COMPA a assuré le lien avec le transporteur et les familles ;
- Pour des raisons de propreté mais aussi de sécurité, la collecte des déchets a dû être renforcée ;
- Dans chaque commune se trouvait un stand COMPA et de promotion territoriale Pays d'Ancenis ;
- La COMPA a élaboré les supports nécessaires dans une démarche de recyclage des matières (bâches, guirlandes...) ;
- Dès le mois de mars, 160 questions de 6 Parcours Permanents d'Orientation du territoire ont été réécrites sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques ;
- Une exposition sur le label Terre de Jeux et sur les personnalités sportives locales a eu lieu en bibliothèques.

Le Relais a ainsi traversé 3 communes le 5 juin 2024 : Ingrandes-Le-Fresne-sur-Loire, Vallons-de-l'Erdre et Ligné. 3 binômes de porteurs de la Flamme titulaires et suppléants locaux ont participé à ce moment historique : Thomas Tournefier et Elvina Escolano pour Ligné, Jonas Bourigault et Jacques Davy pour Ingrandes-Le-Fresne-sur-Loire, Angélique Poupard et Stéphane Boultaureau pour Vallons-de-l'Erdre.

Sur le Pays d'Ancenis, plus de 700 bénévoles ont participé à cette journée et plus de 14 000 spectateurs y ont assisté, écoles, centres de loisirs, clubs sportifs, entreprises locales, associations culturelles, EHPAD...

Les évènements sportifs

En 2024, plusieurs évènements sportifs ont été organisés tels que l'Eco R'aide, Team&Run ou encore le Raid Loire en famille.

La 11^{ème} édition de Raid Loire en famille a eu lieu le dimanche 9 juin 2024 à Montrelais. Cette journée sportive et familiale a été co-organisée par le Département de Loire-Atlantique et la COMPA, en partenariat avec le club Plein Air Ancenien Canoë Kayak et la commune du Cellier.

Evènement sportif attendu des salariés et dirigeants d'entreprises du Pays d'Ancenis, l'évènement Team&Run s'est déroulé le 28 juin 2024, avec un nombre d'équipes record au départ : 500 équipes constituées par les salariés des entreprises du Pays d'Ancenis. Organisé par la COMPA en partenariat avec la ville d'Ancenis-Saint-Géréon, l'ADIRA (Association pour le Développement Industriel et économique de la Région d'Ancenis) et l'Athlétic-club du Pays d'Ancenis, il a vocation à créer un moment de partage et de convivialité. Il permet de favoriser la connaissance mutuelle entre les entreprises et entre leurs salariés, de susciter l'émulation en interne, de sensibiliser aux bienfaits d'une pratique sportive et de mettre en valeur une cause solidaire à chaque édition. En 2024, les 7 500 € récoltés sur les inscriptions ont aidé à financer des îlots de fraîcheur à l'EHPAD les Corolles d'Ancenis-Saint-Géréon.

Chiffres clés 2024

Évènements sportifs

- 30 évènements associatifs d'intérêt communautaire soutenus en 2024
- Team&Run :
 - > 155 entreprises
 - > 497 équipes
 - > 1491 participants
- Raid Loire en famille :
 - > 114 familles
 - > 228 participants
- Relais de la Flamme Olympique
 - > 700 bénévoles
 - > 14 000 spectateurs

ZOOM

Pour sa 14^e édition, le raid sportif éco-citoyen pour les jeunes « Eco R'aide » a eu lieu à Teillé du 3 au 5 juillet et a réuni 20 équipes de 4 personnes.

Organisée par la COMPA en partenariat avec le SIVOM du secteur de Riaillé et les structures jeunesse du Pays d'Ancenis, cette manifestation mêle activités sportives de pleine nature (VTT, canoë, tir à l'arc, swin-golf) et épreuves écocitoyennes.

Communication



Objectifs

- **Communication institutionnelle : développer la notoriété de la COMPA, faire comprendre l'institution, ses compétences et son fonctionnement**
- **Communication de l'action publique : rendre compte des politiques publiques et des choix politiques, accompagner les projets et valoriser les actions, éclairer sur les enjeux collectifs, sensibiliser et faire évoluer les comportements**
- **Communication territoriale : informer sur la vie du territoire, des communes, soutenir et fédérer la vie locale, créer du lien, favoriser le sentiment d'appartenance, promouvoir le territoire et contribuer à son développement et à son image, valoriser l'identité locale**

En accompagnant les actions des élu(e)s, la communication permet de valoriser les projets du territoire et de la collectivité au service des habitants et usagers.

Les champs d'intervention de la communication couvrent l'ensemble des compétences, actions, projets, équipements de la COMPA : développement économique, animation et solidarités, moyens généraux, environnement, aménagement du territoire, communication de chantier, Projet de Territoire, politiques territoriales, événements de territoire, etc..

À travers sa communication, la COMPA adapte ses supports et outils en fonction des objectifs. On relève notamment :

- Les publications : flyers, affiches, expositions, plaquettes...
- Le numérique : site internet, réseaux sociaux...
- L'événementiel : inaugurations, festivals...
- Les relations presse : dossiers et communiqués de presse, points presse...
- Les campagnes média : affichage, encarts presse, radio...

Un soin particulier est apporté au respect de l'environnement en ne travaillant, pour les impressions, qu'avec du papier issu de forêts gérées durablement, et avec des encres végétales.

La nouvelle identité graphique de la COMPA a été lancée au premier trimestre 2024 puis déployée tout au long de l'année. Objectif : redynamiser l'image de la collectivité tout en gardant son identité déjà reconnue.

De fait, en septembre 2024, un nouveau site internet institutionnel a été mis en service. Il a été complètement repensé et réactualisé pour permettre une navigation plus ergonomique et accessible. Parmi les nouveautés : l'intégration d'un «guide des aides et démarches» qui permet aux internautes de trouver sur un seul endroit toutes les aides et démarches proposées par la collectivité.

Le service communication a également été mobilisé pour des événementiels : festival jeune public « Ce soir, je sors mes parents », Team&Run, la nouvelle opération « L'industrie s'ouvre à toi », la rencontre Sport Santé Séniors, le passage de la Flamme olympique...

Chiffres clés 2024

Site Internet

- 452 537 pages consultées au total
- Les pages les plus vues concernent toujours des informations pratiques : Piscines et zones de baignade ; Gérer mes déchets ; Actualités ; La COMPA (élection) ; Formulaire - démarches en ligne

Facebook (page COMPA)

- 4 353 mentions « j'aime » (+ 5,5% par rapport à 2023)
- les meilleures publications :
 - > Passage du relais de la Flamme Olympique
 - > La piscine Alexandre Braud est retenue pour le Loto du patrimoine

Instagram

- 1 594 abonnés (+ 13% par rapport à 2023)

LinkedIn

- 2 334 abonnés (+ 26,5% par rapport à 2023)

YouTube

- 13 vidéos publiées sur la chaîne YouTube avec entre autres : retour sur le passage de la Flamme Olympique, l'événement Team&Run, les vœux du Président...

Système d'Information Géographique (SIG)



Objectifs

- Éclairer les élus quant aux orientations politiques, notamment d'aménagement
- Éclairer les usagers particuliers comme professionnels

Chiffres clés 2024

Cart@COMPA
• 95 jeux
d'information
géographique
disponibles

Le Système d'Information Géographique, outil cartographique, bénéficie à la fois à la COMPA et aux communes. Il fournit des données spatiales et géographiques essentielles en matière de pilotage du territoire, notamment sur des thématiques relatives à la planification urbaine, aux réseaux, à l'environnement. La cellule SIG de la COMPA procède à l'ensemble des mises à jour pour les 20 communes.

Une grande partie du SIG est également accessible directement aux usagers via le portail cartographique Cart@COMPA (<https://cartacompa.pays-ancenis.com>). On y trouve notamment les informations suivantes :

- Les horaires d'ouverture des bibliothèques, des déchèteries, des mairies ;
- La localisation des producteurs locaux, des marchés, des lieux de culture et de loisirs, des équipements sportifs, des sentiers de randonnée, des points d'arrêt de transports scolaires, des centres de santé, des projets soutenus par le programme européen LEADER, des bornes de recharges électriques (SYDEGO), des points d'arrêt STOP... ;
- Le Cadastre et les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) ;
- Etc.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les usagers peuvent déposer leurs dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme de façon dématérialisée via la plateforme sve-pays-ancenis.sirap.fr. Ils peuvent ainsi suivre l'avancement de leurs demandes, déposer les pièces complémentaires et au besoin, contacter l'instructeur du dossier via la messagerie dédiée.



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

Réseau Mobilité



Objectifs

- Accès égal au territoire et aux services
- Accès à l'emploi pour tous

La COMPA a renouvelé fin 2021, pour une durée de 3 ans, une convention d'objectifs et de moyens avec ELI (Erdre et Loire Initiatives), association intermédiaire et chantier d'insertion. Cette structure est gestionnaire d'un parc de 24 scooters, 9 vélos à assistance électrique et 8 voitures/voiturettes (avec ou sans permis) pouvant être mis à disposition d'un public en difficulté sociale, dans le cadre du dispositif « Réseau Mobilité du Pays d'Ancenis ».

Le service s'adresse à toute personne en démarche d'insertion professionnelle (pour se rendre au travail, en stage, en entretien de recrutement, ...), ou sociale (se déplacer à un rendez-vous médical, administratif, etc.), privée de véhicule ou rencontrant un problème de mobilité temporaire. Cette aide permet ainsi aux jeunes de moins de 26 ans et aux demandeurs d'emploi de faciliter leur mobilité géographique et de favoriser leur autonomie.



Chiffres clés 2024

Le Réseau Mobilité

- Près de 92 % des utilisateurs sont du Pays d'Ancenis (10 % se déplacent sur le territoire depuis une commune limitrophe)
- 566 contrats de mise à disposition d'un véhicule
- 232 bénéficiaires
- 81 % des locations pour le motif « emploi »
- Type de location : > 67 % scooter > 10 % voiture > 8 % voiturette > 15 % vélo à assistance électrique
- Subvention COMPA : 60 850€ en fonctionnement et 24 005€ en investissement

Habitat indigne et dégradé



Objectifs

- Viser l'habitat durable pour tous, garantir une offre de logements diversifiés et accessibles
- Renforcer les solidarités et l'accompagnement des personnes fragiles

La lutte contre l'habitat indigne est un enjeu fondamental en termes de santé publique et de lutte contre les exclusions par le logement. En Loire-Atlantique, cette action est structurée autour d'un pôle départemental qui a vocation à fédérer tous les acteurs du logement.

L'année 2024 a été marquée par le déploiement de la plateforme Histologe. Il s'agit d'une plateforme publique qui facilite la détection des situations, simplifie, accélère leur prise en charge et permet leur suivi. Elle apporte également conseils et informations auprès des occupants des logements concernés. Afin de faciliter sa mise en œuvre, il a été demandé à chaque commune de la COMPA d'identifier un référent en charge de la réception et du suivi des signalements.

En complément, la COMPA se mobilise pour favoriser la prise en charge des situations. Ainsi, le PLH 2023-2029 prévoit la mise en place d'une cellule intercommunale de lutte contre l'habitat indigne afin :

- d'informer les communes et les acteurs de terrain sur l'habitat indigne ;
- de favoriser les retours d'expériences et bonnes pratiques en la matière.

Accueil et habitat des gens du voyage

Objectifs

- Viser l'habitat durable pour tous, garantir une offre de logements diversifiés et accessibles
- Renforcer les solidarités et l'accompagnement des personnes fragiles

Le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyages (SDAHGV) 2018-2024 de Loire-Atlantique, élaboré et approuvé par la Préfecture et le Conseil Départemental de Loire Atlantique, a prescrit à la COMPA les objectifs d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

La COMPA s'est donnée comme priorité de se doter d'infrastructures nécessaires pour l'accueil des gens du voyage et venir conforter et améliorer l'offre existante. Au terme du SDAHGV 2018-2024, deux équipements ont été réalisés :

- Une aire permanente d'accueil à Ligné, ouverte en février 2024 ;
- Une aire de grand passage pérenne à Ancenis-Saint-Géréon, ouverte en juillet 2024 et pouvant accueillir jusqu'à 200 caravanes.

ZOOM

En février 2024, la COMPA a inauguré l'aire permanente d'accueil de Ligné à l'issue de 9 mois de travaux. Elle est composée de 5 emplacements de 2 places dont 1 accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

Chiffres clés 2024

Aire permanente d'accueil d'Ancenis-Saint-Géréon

- Taux d'occupation : 83,34 %
- 112 personnes accueillies

Aire permanente d'accueil de Ligné

- Taux d'occupation : 66%
- 66 personnes accueillies

Si les équipements destinés à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage sont un premier niveau de réponse, ils doivent être complétés par la mise en œuvre d'un Projet social local pour chacune des aires. Leur objet est d'assurer un maillage avec les acteurs associatifs et institutionnels sur les thématiques santé, scolarité, insertion par l'emploi, accès aux droits. L'animation de ces groupes sera davantage développée à l'avenir.



Animation économique : emploi



Objectifs

- Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous
- Solidarité intercommunale



Emploi.pays-ancenis.com

La COMPA propose une plateforme numérique réunissant toutes les opportunités d'emplois, de stages et d'alternance disponibles sur le territoire. Elle permet également aux personnes en recherche d'emploi de déposer leur CV dans une CVthèque et aux entreprises recruteuses d'y consulter les profils disponibles. Un observatoire dynamique de l'emploi et un annuaire des entreprises sont également accessibles sur ce site.

Chiffres clés 2024

Emploi.pays-ancenis.com

- 2 300 offres
- 140 000 pages vues
- environ 30 000 alertes emploi

Mission Locale

- Subvention COMPA : 138 000 €

L'Entreprise parle aux jeunes 2023-2024

- 48 entreprises participantes
- 59 visites d'entreprises
- 850 élèves de 10 établissements scolaires

L'outil en main

- 6 associations sur le territoire
- Plus de 100 jeunes inscrits
- Subvention COMPA : 3 885€

Découverte des entreprises et des savoir-faire du territoire

La COMPA organise 2 moments permettant aux jeunes de connaître les entreprises du territoire et de cerner les métiers qui s'y exercent :

- « L'industrie s'ouvre à toi » propose aux jeunes en classe de 4^e de découvrir les sites industriels du territoire ainsi que le plateau technique du lycée Joubert Maillard qui dispense des formations localement dans ce secteur d'activité. En 2024, 26 entreprises participantes, 57 visites d'entreprises sur 3 semaines, 10 établissements scolaires, 744 élèves. 31 visites du plateau technique sur toutes les demi-journées, chaque classe s'y rendait avant ou après la visite d'entreprises ;
- L'opération « L'entreprise parle aux jeunes » contribue à la découverte des entreprises du territoire par les collégiens depuis plus de 25 ans. Les élèves de 4^e ou 3^e profitent de visites d'entreprises qui leur permettent de mieux appréhender le monde du travail, la diversité des univers professionnels et des métiers à un âge où la majorité est en quête d'orientation ;
- Depuis quelques années, en complément des visites sur site organisées par la COMPA pour les établissements scolaires, des visites virtuelles sont proposées avec aujourd'hui 7 vidéos « 360° immersives ». Elles permettent de découvrir les secteurs d'activités du territoire (industrie, agriculture, artisanat, commerce).

Les membres de l'association « L'Outil en main », retraités et bénévoles, donnent de leur temps pour initier les plus jeunes à la pratique des métiers manuels. Sur le Pays d'Ancenis, les jeunes de 9 à 14 ans profitent ainsi de conseils éclairés grâce à ces structures situées sur les communes de Riaillé, Teillé, Ligné, Loireauxence, Vallons-de-l'Erdre et Ancenis-Saint-Géréon.

Mission Locale

Par le biais d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2023-2025, la COMPA soutient financièrement la Mission Locale du Pays d'Ancenis qui œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Elle leur propose une offre de services différenciés, avec une priorité pour le public le plus en difficulté.

Développement numérique



Objectifs

- Égal accès aux services
- Lutte contre la fracture numérique

Depuis 2013, l'Espace Multimédia propose :

- Un accès libre et gratuit à une salle multimédia : ordinateurs, accès Internet, outils de bureautique ;
- Des ateliers individuels et collectifs de découverte informatique et d'Internet, pratiqués sur le site d'Ancenis-Saint-Géréon et sur l'ensemble du territoire ;
- Des ateliers individualisés pour des questions plus ponctuelles et personnalisées ;
- Des animations numériques dans toutes les bibliothèques du réseau de lecture publique intercommunal ;
- Un service ressource pour les services de la COMPA.

Depuis 2022, des évolutions ont été opérées afin d'accroître la présence du service sur le territoire :

- Recrutement de conseillers numériques France-Services ;
- Passage de 2 à 3 permanences hebdomadaires ;
- Évolution des ateliers : renforcement de la prise en compte individualisée des demandes, accompagnement individuel ou collectif selon la pertinence sur l'ensemble du territoire de la COMPA.

Chiffres clés 2024

- **4121** visites sur le site d'Ancenis-Saint-Géréon
- **2** animateurs et **1** conseillère numérique à temps plein
- **29 h** d'ouverture au public/semaine, dont 23h sur le site d'Ancenis-Saint-Géréon et 6h sur les permanences délocalisées sur le territoire
- **426** visites sur les 115 permanences tenues en 2024 sur les sites de Ligné, Loireauxence, Riaillé et Vallons-de-l'Erdre
- **30** ateliers pratiqués sur Ancenis-Saint-Géréon, Pannecé, Loireauxence, Joué-sur-Erdre, Mésanger, Ligné, Riaillé et Vallons-de-l'Erdre, 61 participants
- **21** animations en bibliothèques du réseau Biblio'fil, 202 participants



Santé-Prévention



Objectifs

- **Accompagner les populations les plus fragiles**
- **Réduire les inégalités d'accès aux soins de santé**

Le Conseil Communautaire du 20 février 2020 a approuvé 3 orientations de la politique territoriale de santé du Pays d'Ancenis qui constituent la déclinaison opérationnelle du Projet de Territoire en matière de santé :

- La prévention et la promotion de la santé ;
- L'accès aux soins et à l'offre de santé ;
- L'inclusion de tous dans la vie sociale, économique et culturelle.

La compétence santé de la COMPA se décline autour de 4 axes :

- L'élaboration de la politique territoriale de santé dans un cadre multi-partenarial ;
- Le pilotage de la politique territoriale de santé ;
- L'élaboration et la réalisation d'actions d'intérêt communautaire découlant de la politique territoriale de santé ;
- Le soutien technique et/ou financier aux projets s'inscrivant dans la politique territoriale de santé, portés par d'autres structures.

Une politique locale de santé pour structurer et renforcer l'offre existante

La COMPA est engagée dans des actions multiples en matière de politique de santé, tant sur les questions de démographie médicale que sur l'accompagnement au vieillissement, le maintien à domicile des personnes fragiles, l'accompagnement des adolescents en difficulté.

La COMPA est également associée à l'engagement départemental « Agir pour le bien vieillir » avec le Centre Hospitalier Erdre et Loire qui a abouti à l'élaboration d'un diagnostic gérontologique de territoire. Ce document partagé a vocation à guider l'action de chacun en fonction de ses compétences et dans un cadre coordonné.

Enfin, la COMPA est présente et soutient différents événements ou actions sur le territoire, organisés par des structures spécialisées sur des thèmes variés, concernant les soins palliatifs, l'accompagnement des publics déficients ou souffrants de différentes pathologies handicapantes (Alzheimer, Parkinson, traumatologie, polyhandicap, troubles psychiatriques, démence vasculaire, etc.).

Une mutuelle de territoire depuis 2018

Les élus communautaires ont décidé d'accompagner la mise en place d'une mutuelle à un tarif préférentiel pour les habitants du Pays d'Ancenis. Il apparaît en effet que certains habitants du territoire renoncent à leur couverture santé pour des raisons financières. L'objectif est de proposer un panel de garanties santé essentielles à un tarif préférentiel. Elle permet ainsi aux foyers, ne bénéficiant ni de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC), ni de mutuelle d'entreprise, d'adhérer à une mutuelle avec des prix négociés. La gestion de cette action est confiée à La Mutuelle des Cheminots de la Région Nantaise (MCRN). Après mise en concurrence, un nouveau marché a été attribué en 2024 à la MCRN pour une durée de 4 ans.

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

La COMPA soutient ce lieu d'information pour les personnes de plus de 60 ans, mais aussi pour celles en situation de handicap, sans condition d'âge. Ce service est proposé gratuitement par deux CLIC qui interviennent sur le territoire : le CLIC du Pays d'Ancenis et celui de Loire Layon Aubance.

Les missions d'accompagnement auprès des personnes âgées sont diverses :

- Informer sur les droits, les prestations et les services ainsi que sur les démarches à effectuer ;
- Réaliser une évaluation complète des besoins et apporter une réponse adaptée à chaque situation ;
- Coordonner les actions des professionnels et en assurer le suivi ;
- Proposer des actions de prévention (conférences, ateliers, formations, etc.).

Sport-Santé

La COMPA, en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique, a co-organisé le 8 octobre 2024 la troisième édition de « Sport-Santé-Séniors » à Oudon. 112 participants, venant du Pays d'Ancenis et tous âgés de plus de 60 ans, ont pu découvrir des activités physiques adaptées (tir à la carabine laser, swin-golf, rugby, foot en marchant, danse...) et des ateliers de prévention santé (sommeil, nutrition, rigologie). Pour en favoriser l'accessibilité, l'événement est gratuit et un dispositif de transport en car a été mis en place avec l'objectif de faciliter la mobilité des seniors.

Point Justice

Un « Point justice » a été mis en place depuis 2020. C'est un lieu d'accueil où les personnes confrontées à des questions d'ordre juridique peuvent être informées gratuitement sur leurs droits et obligations.

En 2024, le Point justice du Pays d'Ancenis compte 5 types de permanences :

- CIDFF (Centre d'Information Des Femmes et des Familles) : droit de la famille, droit pénal, droit du travail et droit locatif en lien avec la famille, etc. ;
- France Victime 44 : permanence d'aide aux victimes d'infractions ;
- Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux par un mandataire judiciaire pour informer sur les différents dispositifs de protection pour les personnes vulnérables et soutenir les tuteurs dans leurs missions ;
- Notaires : mariages/PACS, donations, successions, liquidations du régime matrimonial, acquisitions de biens ;
- Avocats : droit du travail, droit de la famille, droit de la consommation, personnes mises en cause ou auteurs d'infractions.

Maltraitance et harcèlement

Des séances de théâtre-forum sur la thématique de la maltraitance et du harcèlement ont été organisées au sein des établissements scolaires du 1^{er} degré du Pays d'Ancenis : 1404 élèves, 94 enseignants et 227 parents ont été sensibilisés.

En 2024, des actions de prévention à destination des élèves de 4^e et Seconde du Pays d'Ancenis, en partenariat avec l'association Colosse aux Pieds d'Argile, ont été mises en place. 60 interventions ont été effectuées dans 15 établissements scolaires situés sur le Pays d'Ancenis dont 15 en lycées et 45 en collèges/MFR avec 1557 guides distribués.

Chiffres clés 2024

Mutuelle intercommunale

- 731 bénéficiaires

Point Justice

- 240 personnes accueillies

Sensibilisation maltraitance/harcèlement

- 3154 élèves, 94 enseignants et 227 parents

Soutien aux structures

- CLIC du Pays d'Ancenis : 65 326 €
- CLIC Loire Layon : 4 324 €
- Maison des adolescents : 21 817 €
- Convention de partenariat 2024-2026 entre le Groupe d'Entraide Mutuelle et la COMPA : 8 187 €
- Association Soins et Soutiens Intercantonale Erdre et Loire : 20 000 €



Solidarité territoriale



Objectifs

- **Solidarité intercommunale**

Chiffres clés 2024

Attribution de compensation :
près de 8 M€ par an

Dotations de Solidarité Communautaire :
4,5 M€ par an

Fonds de concours aux communes :

- 2024-2026 :
7,5 M€,
67 opérations soutenues
- depuis 2011 :
12,4 M€ versés,
240 opérations soutenues

Pacte financier et fiscal du territoire

Le Pacte financier et fiscal repose sur des logiques de redistribution et de solidarité. Il permet de réguler les mécanismes financiers tout en offrant une visibilité financière accrue pour les communes du territoire.

Il existe trois versements de la COMPA au profit des communes :

- L'attribution de compensation 7 986 222 € par an (obligatoire) ;
- La Dotation de Solidarité Communautaire 4 593 581 € par an (facultative) ;
- Le Fonds de concours aux communes 2024-2026 : 7 500 000 € (facultatif).



Programme LEADER

Le Pays d'Ancenis dispose d'une enveloppe de 1,189 million d'euros pour la programmation 2023-2027 du fonds européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale). Cet outil financier est le volet territorial du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural). Il permet de financer des opérations :

- Concourant au développement rural sous maîtrise d'ouvrage publique ou privée ;
- Répondant aux deux piliers stratégiques décidés par la Région dans son Programme de Développement Rural Régional (transition énergétique et solidarités territoriales) ;
- Correspondant à la stratégie et au programme d'actions présentés par le territoire au moment de sa candidature.

Les projets doivent correspondre à l'une des 8 fiches actions définies pour le territoire :

- Renforcer l'économie et les services notamment en favorisant l'innovation sociale ;
- Renforcer la mise en valeur du territoire et structurer l'offre touristique et de loisirs ;
- Développer la dynamique culturelle et sportive au service des besoins des habitants ;
- Développer des mobilités durables adaptées aux besoins des habitants ;
- Proposer une offre de logements adaptée aux besoins spécifiques des habitants et explorer de nouveaux types d'habitat ;
- Renforcer l'accès et la prévention en santé ;
- Connaître et préserver nos ressources naturelles et énergétiques ;
- Coopérer avec d'autres territoires.

ZOOM

La COMPA soutient chaque année **des projets d'investissement des communes** par le biais du **Fonds de concours aux communes** destiné au financement des investissements et équipements nécessaires à la qualité de la vie locale dans tous les domaines : bâtiments scolaires, mairies, équipements sportifs, aménagement de parcs, voies douces, salles culturelles et polyvalentes, bibliothèques...

Entre 2024 et 2026 ce sont 67 projets communaux qui seront aidés par le Fonds de concours pour un montant total 7 500 000 €.

Contrat de Ruralité pour la Réussite de la Transition Ecologique (CR RTE)

La politique contractuelle de l'État avec les communes et les intercommunalités se fait au travers du CR RTE. Pendant territorial du Contrat de Plan Etat Région (C PER), le CR RTE intègre des programmes d'appui spécifiques (Petites Villes de Demain, Territoire d'Industrie, etc.) et articule les priorités de l'État (transition écologique, développement économique et cohésion sociale) avec le Projet de Territoire du Pays d'Ancenis. Il décline un programme d'actions financées grâce aux dispositifs de l'État (FNADT, DETR, DSIL, Fonds vert, etc.).

Le CR RTE du Pays d'Ancenis fait l'objet de mises à jour annuelles afin d'actualiser la liste des opérations contractualisées mais aussi de présenter un bilan des financements accordés par l'État.

En 2024, 17 projets du Pays d'Ancenis ont été soutenus au titre du CR RTE à hauteur de 2 012 248 € : 13 projets communaux et 4 projets intercommunaux.

Pacte Stratégique Régional

En 2024 la COMPA a signé un Pacte Stratégique Régional avec la Région des Pays de la Loire. Il repose sur un diagnostic partagé et identifie les interventions régionales sur le territoire ainsi que les priorités et les orientations de la Région inscrites dans les schémas régionaux et notamment dans le SRADDET. Les priorités régionales étant la transition écologique et environnementale, la lutte contre les inégalités vécues par les personnes en situation de handicap, l'emploi-économie et la jeunesse.

Doté de 1 506 900 €, ce contrat a vocation à soutenir des projets intercommunaux structurants d'ici le 31 mars 2026.

Contrat Intercommunal

En décembre 2019, le Département de Loire-Atlantique adoptait sa nouvelle politique en faveur du développement des territoires pour la période 2020-2026. Parmi les différents dispositifs, le Contrat Intercommunal, doté de 2 100 000 € pour le Pays d'Ancenis, a été signé le 8 avril 2022. Il permet de financer des aires d'accueil des gens du voyage, la rénovation de la piscine Alexandre Braud et des projets de mobilités douces entre les communes du territoire.

Soutien du secteur associatif

La COMPA propose chaque année une bourse aux projets pour les associations du Pays d'Ancenis dans les domaines culturel, sportif, d'action sociale et de développement économique. De manière générale, tout projet ou action faisant l'objet d'une demande de subvention doit répondre aux critères suivants :

- Servir une politique communautaire ;
- Promouvoir le territoire de façon rayonnante et équilibrée ;
- Créer du lien sur le territoire ;
- « Donner du rêve » aux habitants du Pays d'Ancenis et aux porteurs de projet ;
- Faire émerger de nouveaux projets ou redynamiser des actions déjà existantes.

Chiffres clés 2024

Subventions aux associations

- Sport : 30 associations soutenues pour un montant total de 40 100 €
- Santé : 4 associations pour un total de 4 950 € (hors subventions des autres structures santé évoquées dans la partie dédiée)
- Culture : 23 associations soutenues, enveloppe totale de 285 220 €
- Vie associative : 11 associations soutenues pour un montant de 22 918 €

Fondation des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Zones d'activités économiques



Objectifs

- Organiser une gestion vertueuse des zones d'activités économiques veillant à l'optimisation de l'utilisation du foncier et au respect de l'environnement
- Engager un travail de requalification des zones d'activités dans un souci de développement durable

La COMPA gère 33 zones d'activités (ZA) réparties sur le territoire.

Gestion des zones d'activités

Le foncier des zones d'activités est vendu dans une logique d'optimisation de l'adéquation entre le projet et la surface commercialisée.

Les projets d'extension prennent en compte des critères environnementaux et prévoient des aménagements dotés d'espaces écologiques préservés tels que des zones humides, des corridors écologiques, avec des espaces paysagers de diverses natures : prairies, boisements, haies bocagères, etc.

De plus, la COMPA veille à renforcer la densification foncière à travers l'identification et l'intervention sur les « dents creuses ». Elle mobilise le droit de préemption afin de réduire l'utilisation du foncier en recréant des lots ou des surfaces délaissés et en améliorant les fonctionnalités des ZA.

Par ailleurs, visant la sobriété énergétique, les éclairages sont changés au fur et à mesure pour intégrer des LED et des candélabres en vue d'optimiser la consommation énergétique et les fonctionnalités des zones d'activités.

La COMPA a mis en place avec les communes et le SYDELA une réduction des plages horaires de l'éclairage public sur les zones d'activités sans pénaliser les entreprises dans leurs activités.

La gestion et l'entretien des espaces non imperméabilisés sur et autour des zones d'activités sont réalisés dans le respect des cycles de la faune et de la flore, par des fauches tardives par exemple.

Une meilleure visibilité

Cette année 2024 la COMPA a mis au point un schéma directeur de la signalétique sur toutes les zones d'activités, pour améliorer la lisibilité et faciliter l'accès aux entreprises.

Éco-pâturage

Un nouveau mode d'entretien d'espaces verts par éco-pâturage a été expérimenté et pérennisé sur une parcelle de la zone d'activités de l'Aubinière-Savinière à Ancenis-Saint-Géréon. L'entretien de cette parcelle, d'environ 12 000 m², est ainsi opéré par des moutons ou des chèvres afin de remplacer le broyage mécanique réalisé auparavant qui était extrêmement dangereux au regard de la hauteur du merlon de cette parcelle à proximité de l'autoroute.

ZOOM

Les travaux réalisés en 2024 :

- ZA du Charbonneau : redécoupage de petits lots pour l'accès aux Très Petites Entreprises, aménagement de 5 lots
- ZA Savinière et l'Aubinière : réfection de voiries et accotements pour améliorer le cadre de vie
- ZAC des Mesliers : fin de l'aménagement de la tranche 2
- ZA du Croissel : 1 km de voie réaménagée en faveur de plus de mobilité, de sécurité et de qualité

Chiffres clés 2024

- **33** zones d'activités
- **Environ 4 500** établissements
- **Environ 70** demandes d'implantations d'entreprises par an

Animation économique : filières, mode de production, évolution, alimentation



Objectifs

- Promotion de systèmes productifs locaux et de l'écologie industrielle
- Promotion de l'économie solidaire

Chiffres clés 2024

Commerce, industrie

- Financement d'actions partenariales portées par la :
 - > CCI : 6 220 €
 - > CMAR : 20 160 €

ESS / Insertion par l'activité économique

- Subventions accordées aux associations : 288 124 €
- Dont 14 500 € au réseau ESS du Pays d'Ancenis

Conforter l'ancrage industriel du Pays d'Ancenis

Au titre du programme Territoires d'Industrie, 32 fiches-action ont été élaborées sur le territoire, dont 3 engagées prioritairement : une étude sur les besoins en logement des jeunes actifs, une étude sur les besoins en formation et la création d'animations dans le cadre de la Semaine de l'Industrie.

La COMPA avait commandé à l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ) l'étude sur les besoins en matière de logement et d'hébergement des jeunes actifs sur le territoire

du Pays d'Ancenis. Au terme de cette étude une extension de la résidence l'Escal Théophile Leroux d'Ancenis-Saint-Géréon a été retenue, avec la création de 14 logements.

La COMPA et la Communauté de communes Châteaubriant-Derval avaient missionné la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Nantes-Saint-Nazaire et l'Observatoire Régional des Compétences Industrielles (ORCI) pour réaliser l'étude sur les besoins en formation et compétences industrielles. Le rapport final conclut notamment sur la nécessité d'anticiper la montée en compétences des salariés de l'industrie voulue par les entreprises (recours à des profils plus qualifiés, polyvalence accrue, etc.), dans un contexte de manque de candidatures.

ZOOM

Le gâteau du Pays d'Ancenis « **L'Authentique** » a été mis à l'honneur sur différents événements, par exemple lors du salon Serbotel de Nantes ou Vignes-Vins-Rando dans le cadre de son association avec les appellations viticoles locales.



Soutenir les initiatives pour le commerce et l'artisanat

La COMPA a poursuivi en 2024 son action de valorisation de la gastronomie locale et des savoir-faire locaux en lien avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale (CMAR).

L'essaimage du gâteau de voyage « L'Authentique » s'est poursuivi, avec l'intégration dans la démarche de nouvelles boulangeries pour le réaliser.

De plus, une opération avec les restaurateurs a vu le jour « Les tables du Pays d'Ancenis ». 12 restaurateurs ont participé à cette 1^{ère} édition dont l'objectif était de proposer dans leurs établissements, l'espace d'un week-end, la dégustation de plats à base de produits locaux et du terroir.

Un projet de constitution d'une fédération des associations de commerçants et d'artisans du Pays d'Ancenis a été entamé avec la création d'une association au mois de décembre 2024.

Accompagner le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS)

La COMPA soutient les associations intervenant dans ses champs de compétences en matière de développement économique : l'insertion, l'emploi, l'orientation, l'entrepreneuriat et le tourisme.

La collectivité aide ainsi l'émergence de projets d'économie sociale et solidaire structurants pour le territoire et potentiellement créateurs d'emplois. Elle a ainsi soutenu des structures agissant dans les domaines de l'agriculture, des services ou du réemploi d'objets telles que des chantiers d'insertion (ANCRE, CRICS, VITAL), des associations intermédiaires (ELI) ou des entreprises d'insertion (TROCANTONS).

Chiffres clés 2024**Agriculture**

- 75 % de la surface du territoire
- Plus de 80 % des productions en élevage
- 500 exploitations dont 54 exploitations en bio, 17 viticulteurs
- 20 % des exploitants commercialisent en circuits courts
- Farm dating/ job dating : 13 exploitations présentes pour une vingtaine de candidats (reprise d'exploitation ou salariat).
- Financement d'actions partenariales portées par la Chambre d'agriculture : 25 000 €

**Maintenir une agriculture performante et soucieuse de l'environnement**

L'agriculture est une composante économique majeure du Pays d'Ancenis. Sa fonction économique de création de richesses et d'emplois, son rôle social et environnemental font de l'agriculture un acteur incontournable en matière de croissance, de cohésion et d'identité du territoire. Aussi la COMPA agit depuis plusieurs années en partenariat avec la Chambre d'agriculture Pays de la Loire afin de mener des projets sur le territoire.

Afin de construire l'agriculture de demain sur le Pays d'Ancenis, un travail de réflexion a abouti en 2023 à l'élaboration d'un Projet Stratégique Agricole Territorial avec l'ensemble des acteurs de la profession agricole. Ce support formalise pour les prochaines années, des orientations prioritaires et des pistes d'actions à enclencher, en réponse aux enjeux identifiés et partagés.

Les actions menées par la COMPA dans le cadre de son soutien aux activités agricoles et aux métiers de l'alimentaire constituent des éléments de préfiguration d'un Projet Alimentaire de Territoire (PAT).

Animation économique : tourisme et promotion territoriale

**Objectifs**

- **Évolution de l'économie locale vers des pratiques durables**
- **Renfort de l'attractivité et de l'offre touristique du Pays d'Ancenis**

Le secteur du tourisme connaît de profondes évolutions qui nécessitent, à l'échelle du Pays d'Ancenis, d'adapter à la fois le cadre stratégique de la politique touristique et les modes d'organisation et d'intervention.

Ainsi, il a été décidé une réintégration de la compétence tourisme au sein des services de la COMPA, permettant une reprise des actions d'information et de promotion touristique, un développement d'actions de marketing territorial et la gestion de l'accueil physique du public à l'Espace Tourisme & Loisirs depuis 2023.

La démarche d'attractivité souhaitée par la COMPA ambitionne de s'adresser non seulement aux touristes et aux excursionnistes mais également aux habitants et aux salariés (en particulier aux nouveaux salariés). Cette démarche vise un renforcement du contenu en valorisant l'offre touristique aussi bien que l'offre de loisirs et de services.

ZOOM

La COMPA a lancé en juin 2024 des nouveaux outils de communication digitaux et physiques

Un nouveau site de promotion territoriale « **Bienvenue en Pays d'Ancenis** » a vu le jour, complété d'une newsletter bimensuelle présentant les actualités locales et agendas.

La COMPA a également créé un triptyque de promotion territoriale comprenant **un magazine de découverte, une carte touristique et un carnet d'adresses locales**. Il a été placé sur des présentoirs spécifiques chez une vingtaine d'acteurs du Pays d'Ancenis.

Chiffres clés 2024**Espace Tourisme & Loisirs**

- **3 835** contacts à l'accueil dont 1 477 contacts avec des habitants du Pays d'Ancenis
- **Thématiques les plus fréquentes** : vie pratique / agendas / patrimoine et lieux de visite
- **2 expositions** : l'une présentant des réalisations de professionnels des métiers d'art du Pays d'Ancenis, la seconde de photos du territoire
- **5 matinées de rencontres** avec des producteurs locaux durant la période estivale : présentation des savoir-faire, dégustations

Gestion des déchets et économie circulaire



Objectifs

- Réduire les déchets à la source
- Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité
- Réduire l'émission de gaz à effet de serre
- Modifier les comportements de consommation

La gestion des déchets : moderniser et harmoniser

Engagée depuis très longtemps dans des politiques publiques en faveur de la prévention des déchets, la COMPA continue à développer une politique importante dans ce domaine. Le service gestion des déchets est un service public industriel et commercial dont le financement est assuré principalement par la redevance incitative auprès des usagers du service.

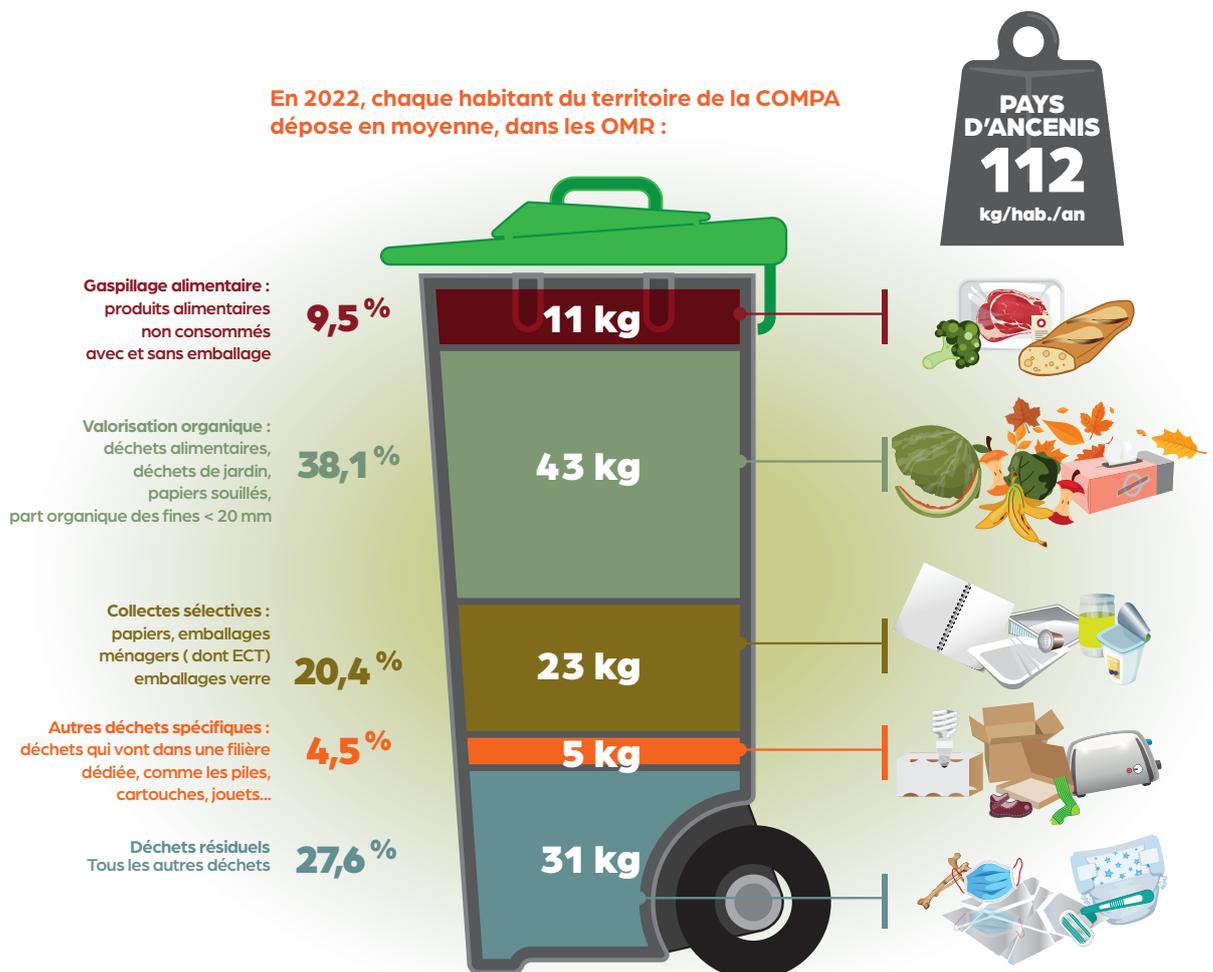
Les tonnages collectés sur le territoire sont en progression depuis plusieurs années et notamment les apports en déchèteries qui représentent 64,1% des déchets collectés sur le territoire.

Les déchets collectés par la COMPA représentent 565,2 kg par habitant et par an (rapport annuel 2023). Du fait de la mise en place de la redevance incitative, le territoire présente un ratio inférieur à la moyenne nationale (582 kg/hab./an – données 2019).

Selon l'ADEME, par habitant et par an :

- Ordures ménagères résiduelles : 101,4 kg
- Emballages ménagers : 37,9 kg
- Papiers : 13,7 kg
- Verre : 49,6 kg
- Apports en déchèteries : 362,6 kg

Une caractérisation des déchets d'ordures ménagères résiduelles (OMR) a été menée et donne les résultats suivants :



Le programme de prévention a été initié dès 2016 et fera l'objet d'une actualisation en 2025. Le travail sur les biodéchets est amplifié avec un certain nombre d'actions mises en place auprès des habitants :

- Promotion du compostage domestique, aide à l'achat d'un composteur ;
- Collecte hebdomadaire des biodéchets pour les usagers du centre-ville d'Ancenis-Saint-Géréon ne pouvant pas composter à domicile ;
- Interventions auprès du grand public et des scolaires : intervention d'une animatrice dans les écoles pour sensibiliser au lien entre le geste du tri et le recyclage des déchets, faire comprendre l'intérêt du recyclage mais aussi encourager à une consommation ayant moins d'impact sur l'environnement.

Par ailleurs, la COMPA est adhérente à la Société Publique Locale Unitri qui a débuté la construction d'un futur site de traitement, dont la mise en service est prévue en 2025.

Pour le traitement et la valorisation des déchets, la COMPA est membre d'un groupement avec Nantes Métropole et 6 autres collectivités limitrophes de l'agglomération nantaise. L'objectif est d'utiliser un outil de traitement de proximité et d'optimiser les performances du centre de traitement de l'Unité de Valorisation Energétique de la Prairie des Mauves. Chaque entité participera au financement des investissements et sera associée au pilotage de la passation et de l'exécution de la convention. Ce projet devrait se concrétiser à l'horizon 2028/2029.

L'économie circulaire

Depuis 2016 la COMPA s'est engagée dans une politique sur le réemploi en aménageant des locaux à destination de l'Ecocyclerie du Pays d'Ancenis. La collectivité met ainsi à disposition d'une association, ayant le statut d'entreprise d'insertion, des ateliers de stockage, de tri et un espace boutique permettant la collecte, la valorisation et la revente des objets remis en état. Chaque année le réemploi participe à l'évitement d'environ 1 000 tonnes d'objets réemployables.

Par ailleurs, la COMPA met en place chaque année une bourse aux projets afin de redynamiser ou faire émerger des projets.

En 2024 le Lycée Joubert Maillard a reçu une aide dans le cadre d'une opération « Manger mieux et local » ainsi que l'association Cultivons les cailloux pour l'organisation du Festival « Graine de Cailloux ».

Chiffres clés 2024

Collecte/Traitement des déchets

- **29 199** usagers particuliers
- **1268** usagers professionnels
- **182** colonnes papiers
- **202** colonnes verre
- **5** déchèteries + **1** écocyclerie
- **31 700** cartes d'accès aux déchèteries
- Ordures ménagères : **6 883** tonnes
- Emballages, verre, papier : **6 842** tonnes valorisées
- Déchèteries : **24 617** tonnes
- **moins de 14 %** sont enfouis contre 40 % en 2015
- **86 %** des déchets sont valorisés

Prévention

- **293** subventions à l'achat d'un composteur
- **1702** élèves sensibilisés

Économie Circulaire – Bourse aux projets

- **2** dossiers retenus

La collectivité exemplaire et responsable

La COMPA met en place une dynamique réfléchie au sein de son organisation afin de mettre à disposition des outils et des moyens adaptés à l'évolution de ses compétences et aux politiques publiques souhaitées par les élus.

Ressources humaines



Objectifs

- Adapter l'organisation aux enjeux politiques du territoire pour plus d'efficacité
- Améliorer le fonctionnement démocratique
- Valoriser les métiers et les éco-gestes au quotidien
- Améliorer la performance énergétique du parc immobilier de la COMPA
- Avoir une politique de commande publique responsable

Chiffres clés 2024

Ressources humaines

- 155,6 Equivalent Temps Plein permanents
- 15 % âgés de moins de 30 ans
- 63 % âgés entre 30 et 49 ans
- 22 % âgés de plus de 50 ans
- 67 % des directeurs sont des hommes
- 60 % des chefs de service sont des femmes

Organisation du travail

La COMPA a vu ses effectifs augmenter au regard des transferts de compétences des communes vers l'intercommunalité.

Depuis le 1^{er} septembre 2024, la COMPA propose aux agents d'expérimenter la semaine en 4,5 jours.

Les agents peuvent organiser leur temps de travail soit sur une semaine de 4,5 jours, soit en alternant une semaine de 4 jours et une de 5 jours.

71 agents se sont portés volontaires pour tester pendant 6 mois la semaine en 4,5 jours.

Cette expérimentation doit permettre d'établir un bilan et d'évaluer l'intérêt de cette nouvelle organisation du travail et d'en souligner les points de vigilance.

Protection des salariés

La COMPA adhère à un contrat de prévoyance, via une commande mutualisée et gérée par le Centre de gestion de Loire-Atlantique, et propose à ses agents la possibilité de contractualiser à un tarif avantageux. La participation mensuelle de la COMPA est de 15 € par agent.

Égalité hommes-femmes

Un rapport égalité hommes/femmes est présenté chaque année au Conseil Communautaire.



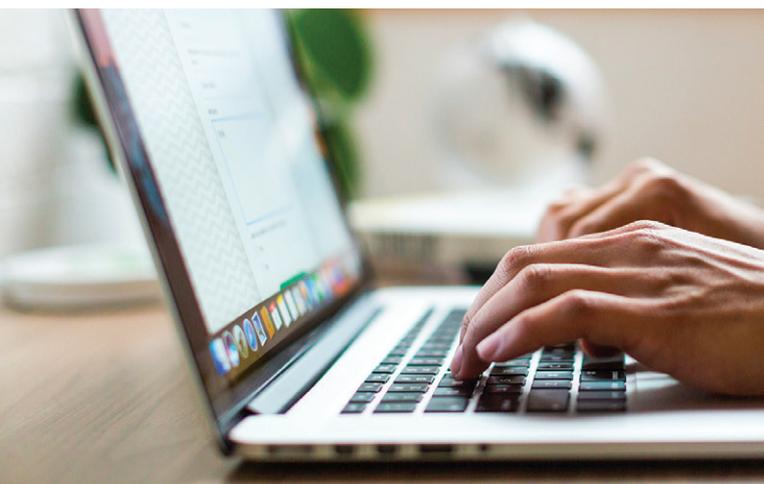
Commande publique

Poursuite des objectifs de développement durable

En 2024, la COMPA a poursuivi les 2 objectifs qui avaient été identifiés en matière de développement durable.

D'une part, dans la construction même des marchés, en continuant à réserver les marchés à des structures d'insertion, à des entreprises adaptées, en intégrant des critères sociaux ou environnementaux au sein de l'analyse de la valeur technique de l'offre, ou bien encore à l'intégration de clauses sociales ou environnementales dans les conditions d'exécution même des marchés. D'autre part, dans le processus d'achat en tant que tel, en poursuivant la mise en place de la dématérialisation totale et en encourageant la dématérialisation en phase d'exécution des marchés.

De plus, la généralisation des e-parapheurs a permis une économie notable des impressions papier et une fluidification des circuits, utile notamment en cas de télétravail.



Nouvelles obligations législatives en cours et à venir

Les obligations en matière de commande publique responsable se multiplient ces dernières années.

De nouvelles lois sont venues enrichir le dispositif législatif en matière de commande publique responsable, notamment la loi du 22 août 2021 « Climat et résilience » portant lutte contre le dérèglement climatique. En effet, celle-ci prévoit notamment 3 principales obligations à remplir, au plus tard le 22 août 2026, pour les marchés publics et contrats de concession, il s'agit de la prise en compte :

- des objectifs de développement durable dans les spécificités techniques ;
- des caractéristiques environnementales de l'offre dans les critères d'attribution ;
- de l'environnement dans les conditions d'exécution.

L'inscription du développement durable dans les marchés publics de la COMPA

En 2024, le développement durable s'inscrit de la manière suivante dans les marchés publics de la COMPA :

- Pour le volet environnemental : sur 109 marchés notifiés en 2024, 20 marchés comprenaient un sous-critère environnemental.
- Pour le volet social : sur 109 marchés notifiés, 3 étaient réservés à des structures d'insertion pour les prestations suivantes : l'exploitation de l'Ecocylerie, l'entretien des espaces verts sur les zones d'activités d'Ancenis-Saint-Géréon et de Couffé, ainsi que sur les abords du cinéma Eden 3, de la gare routière et du centre aquatique Jean Blanchet à Ancenis-Saint-Géréon.

Au total, 6 marchés en cours d'exécution sont réservés à des structures d'insertion sociale ou d'emploi des personnes handicapées.

ZOOM

En 2024 sur 109 marchés notifiés 18 % d'entre eux comprennent une dimension environnementale et 3 marchés sont réservés à des structures d'insertion sociale ou d'emploi de travailleurs handicapés.

Gestion du patrimoine

Chiffres clés 2024

Patrimoine

- 40 bâtiments ou ouvrages
- Une surface d'environ 24 830 m²

Flotte de véhicules

- 22 véhicules de service

La gestion du patrimoine est un enjeu important pour la collectivité suite au transfert des compétences et de la gestion des équipements liés. Ainsi, la consommation des fluides et de l'énergie inhérente au fonctionnement des services et à l'accueil des usagers font l'objet d'un travail d'optimisation quel que soit le mode de gestion de ce service en fonction du bâti existant.



Grace à la généralisation des compteurs électricité et gaz connectés, et à l'exploitation des outils de suivi, de reporting et d'analyse mis à disposition par TE44, gestionnaire du groupement d'achat énergie, la COMPA peut mettre en valeur les gisements d'économies d'énergie disponibles sur son patrimoine.

Pour les agents et les usagers, les éco gestes guident les actions de chacun lorsque celui-ci y est attentif tant sur le tri des déchets, l'éclairage des bureaux, les économies d'énergie, etc. Une attention particulière est portée également sur les consommations de la flotte automobile de la COMPA.

La promotion de l'utilisation des vélos comme moyen de transport a été accompagnée par l'extension du local vélo abrité proche du centre administratif.

La rénovation de bâtiments est menée notamment sur l'espace aquatique Jean Blanchet à Ancenis-Saint-Géréon et sur la piscine Alexandre Braud à Vallons-de-l'Erdre.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du décret de rénovation tertiaire, la COMPA a inscrit 2 de ses bâtiments dans une démarche de rénovation énergétique pour les années 2024 et 2025.

Chiffres clés 2024

- 39 lieux informatisés
- 160 utilisateurs intercommunaux
- 200 utilisateurs communaux (essentiellement du SIG)
- 1 522 interventions
- 260 ordinateurs (dont 80 postes d'accueil et pour le public)
- 80 téléphones mobiles
- 385 jeux de données SIG
- 3 salles serveurs
- 46 baies informatiques
- 39 systèmes d'impression
- 94 lignes mobiles
- 38 accès Internet

Systemes d'information

En 2024 la COMPA a poursuivi ses efforts continus afin d'intégrer des pratiques durables et responsables dans la gestion de ses ressources numériques et matérielles.

Equipements et continuité de service

Chaque agent dispose des moyens nécessaires pour travailler et être contacté, que ce soit en télétravail, en réunion ou en formation. Six lieux de réunion sont équipés de visioconférence, contribuant à réduire les déplacements et à répondre aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial, tout en assurant une continuité de service.

Cybersécurité

La COMPA est engagée dans une élévation du niveau de sécurité de son système d'information pour garantir sa continuité, sa disponibilité et la confidentialité des données à caractère personnel.

A ce titre, en 2024, les agents ont bénéficié d'une campagne de sensibilisation obligatoire au risque cyber exerçant leur vigilance. En outre l'ensemble des 300 ordinateurs et serveurs de la COMPA disposent d'un logiciel de sécurité nouvelle génération supervisé.

Croissance et gestion durable des infrastructures

L'augmentation des activités et des effectifs de la COMPA entraîne une expansion de son parc informatique. Bien que le télétravail augmente la consommation énergétique liée au transit des données, la COMPA reste engagée dans une démarche de sobriété numérique, cherchant à limiter l'impact environnemental et sociétal de ses ressources numériques.

Gestion des déchets électroniques (DEEE)

Les ordinateurs sont utilisés au moins 5 ans, les téléphones mobiles au moins 3 ans, les écrans jusqu'à panne définitive, et 9 copieurs sur 39 sont issus du réemploi. Les équipements encore fonctionnels sont réemployés dans les bibliothèques, à l'espace multimédia ou font l'objet de ventes aux enchères.

Prévention de l'accroissement des flux et volumes de données

La mise en place d'une gestion électronique des documents et la mise en œuvre d'un géocatalogue des données du Système d'information géographique (SIG) contribuent à limiter la duplication des données.

De même, dans le cadre de l'instruction de l'application du droit des sols (ADS), la mise en service d'un outil de consultation des pièces par les organismes tiers (s'appuyant sur la plate-forme nationale Plat'AU) limite la prolifération d'exemplaires d'un même document.

De plus, une nouvelle infrastructure de stockage mise en place en 2020 aux Ursulines, tout en sécurisant et centralisant les données de l'ensemble des sites de la COMPA, déduplique les données et entraîne une réduction des espaces disques nécessaires.

Enfin, pour économiser la bande passante et lutter contre l'accroissement de la consommation énergétique d'Internet, les mises à jour des systèmes et logiciels sont téléchargées une seule fois puis redistribuées à l'ensemble des serveurs et ordinateurs à travers le réseau local.

Animation interne de la collectivité

La communication interne vise à informer les agents, à les fédérer pour susciter adhésion et motivation. Cette fonction prend en considération l'organisation liée au télétravail, l'expérimentation de la semaine à 4,5 jours, les sites délocalisés et la présence à tour de rôle et à différents moments des agents.

En 2024 deux temps forts ont été proposés aux agents : une cérémonie des vœux début février et un moment de convivialité en octobre afin de créer du lien et formaliser un temps de partage et d'échange entres collègues dans un contexte différent. En complément, quatre numéros de la lettre interne ont été édités dont un numéro dédié au passage de la Flamme Olympique. Tout au long de l'année, l'organigramme et le trombinoscope ont été mis à jour.



Une autre animation a été proposée en interne : le Défi mobilité. Du 15 au 21 avril, les agents ont été invités à se mobiliser ensemble pour se déplacer en mode « écomobile » de leur domicile à leur lieu de travail (voir page 11).

Les agents sont également invités à participer aux événements organisés par la collectivité : la course Team&Run et le festival Harpes au Max, en tant que participant ou bénévole.



20



Rapport
d'activités et de
développement
durable



24

